

RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

KIRAO MULTICAPS

**Exercice du
01/01/2024 au
30/12/2024**

- Commentaires de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

FCP de classification actions des pays de la zone euro, éligible au PEA, il est investi à 83% minimum en actions de l'Union Européenne. Le FCP, a pour objectif long terme d'obtenir une performance annualisée supérieure à celle de l'indice synthétique 70% Cac All Tradable Net Return (dividendes réinvestis) + 30% Euro Stoxx Total Market Index Net Return (dividendes réinvestis). L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances sans contrainte sur la stratégie de gestion.

Stratégie d'investissement

La composition du portefeuille dépendra du choix discrétionnaire des gérants du fonds et la répartition du portefeuille en termes de capitalisations boursières n'est pas prédéfinie. Le process de gestion du FCP s'appuie sur une analyse fondamentale financière et stratégique fortement internalisée. L'équipe de gestion produit elle-même ses modèles de prévisions de résultats de génération de cash-flow et de valorisation ainsi que ses fiches de suivi. Elle n'a recours aux bureaux d'analyse externes (brokers) qu'en aval de sa propre analyse afin de comparer ses attentes et son jugement par rapport à celui émis par la Place.

KIRAO MULTICAPS est exposé à hauteur de 60% minimum et 100% maximum en actions de la zone euro. A titre accessoire, le fonds ne s'interdit pas de saisir des opportunités sur les marchés européens, hors zone euro, à l'exclusion des pays émergents. Le FCP peut dès lors être exposé à un risque de change de 10% maximum.

Dans le cadre de la gestion de la trésorerie du FCP et aussi pour diminuer l'exposition du FCP au marché actions le cas échéant des titres obligataires et des titres de créances négociables, de nature privées ou publiques et sans contrainte de notation peuvent figurer à l'actif du portefeuille à l'exception des obligations spéculatives (selon l'analyse de la société). L'ensemble des expositions relatives à cette catégorie d'actifs ne peut excéder 17% du portefeuille FCP. Le fonds pourra détenir jusqu'à 10% de son actif net en parts ou actions d'OPCVM français et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle. Il s'agira essentiellement d'OPCVM monétaires gérés par des entités externes, pour gérer la trésorerie.

Le FCP se réserve la possibilité de recourir aux produits dérivés ou intégrant des dérivés, négociés sur des marchés réglementés et organisés. Ces opérations sont effectuées dans la limite autorisée pour les OPCVM/FIA de la classification « Actions » (exposition minimale de 60%).

Le fonds intègre des caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance dans sa politique d'investissement au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit Règlement « Disclosure- SFDR ». L'analyse ESG a un rôle important dans la sélection d'actifs et la constitution des portefeuilles. La démarche d'investisseur responsable de KIRAO repose sur 3 axes principaux : 1 / l'intégration des critères ESG dans le processus d'investissement, qui repose sur la matrice propriétaire, ATLAS, dont la méthodologie est détaillée dans le prospectus ; 2 / une politique d'exclusion de certains secteurs conformément à notre charte ESG ;

3 / un engagement actionnarial à travers l'exercice systématique des droits de vote, conformément à notre politique de vote, et un dialogue continu avec les émetteurs. L'analyse ESG se déploie dans la Gestion. Elle s'inscrit comme un pilier additionnel dans notre processus d'investissement et constitue, au côté des autres critères financiers et fondamentaux, un d'investissement en qualifiant élément de décision notamment le risque associé à ce dernier.

Le fonds est géré conformément aux principes du label ISR. Dans ce cadre, il a pour objectif d'avoir une note ESG moyenne supérieure (i.e meilleure) à la note ESG moyenne de l'Univers d'investissement, retraité des 20% émetteurs les moins performants (qualifié comme l'Univers d'investissement ESG). A ce titre, une grille de notation interne a été constituée. Elle est alimentée avec des données brutes recueillies auprès de MSCI ESG et d'Ethifinance, nos fournisseurs de données. La méthodologie de notation est détaillée dans le prospectus. Notre univers d'investissement est composé des valeurs appartenant aux indices/panier suivants, retraités des doublons : EuroStoxx TMI, le CAC All-Tradable,

et le périmètre Small&Midcaps France couvert par Ethifinance. Les poids de ces différents indices/paniers reflètent la typologie du fonds. La note ESG moyenne de l'univers d'investissement est calculée après prise en compte de 80% des émetteurs les mieux notés. Dans le cadre de la gestion ISR, les analystes / gérants s'assurent que la note ESG moyenne du fonds soit supérieure à la note ESG moyenne de l'univers d'investissement.

Comme l'exige également le label ISR, KIRAO a également l'objectif de faire mieux que son univers d'investissement, à minima sur 2 des 4 indicateurs définis parmi la Gouvernance, l'Environnement, le Social et les Droits humains.

Plus d'informations au sein du prospectus du fonds et sur le site internet www.kirao.fr.

COMMENTAIRE DE GESTION

Part A : +2.4%

Part I : +3.6%

Part K : +3.4%

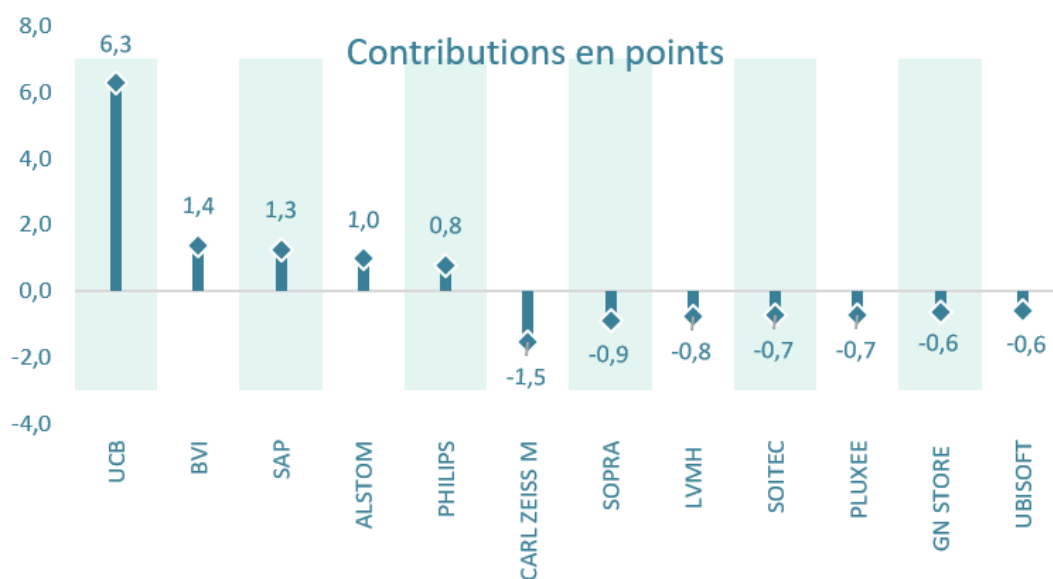
Part N : +4.6%

En 2024 Kirao Multicaps a progressé de 3.6% (part i) contre 2.4% pour son indice, soit 1.2 points de surperformance.

Il n'y a pas lieu de s'attarder sur décembre, par conséquent, procédons directement à l'analyse annuelle des contributions.

Si nous raisonnons en grande masse et sur un plan purement arithmétique nous notons que cinq contributions positives et sept négatives expliquent la performance (ie $+10.7 - 5.9 = 4.8$, soit +3.65 net de frais).

Le fonds bénéficie fortement de la forte contribution de UCB (+5.3 points) et de belles contributions de lignes figurant dans le Top 10 telles que Bureau Veritas, Philips, SAP et Alstom (entrée en septembre dans le top 10). Nous comptons aussi 2 lignes du Top 10 – Sopra et LVMH - parmi les contributions négatives. Par contre celles-ci subissent leurs poids élevés (8.4% et 5.3% resp.) plutôt que leurs performances qui, avec un recul de l'ordre de -11%, se comparent très avantageusement par rapport aux plus mauvais performeurs heureusement nettement moins pondérés.



Titres	Perf %	Poids moyen %	Contribution en points
UCB	145,3%	6,7%	6,3
BVI	31,9%	5,2%	1,4
SAP	71,0%	2,3%	1,3
ALSTOM	77,0%	1,7%	1,0
PHILIPS	23,2%	3,7%	0,8
<i>Total 1</i>			<i>10,7</i>
CARL ZEISS M	-52,8%	1,6%	-1,5
SOPRA	-11,2%	8,4%	-0,9
LVMH	-11,6%	5,3%	-0,8
SOITEC	-46,1%	1,0%	-0,7
PLUXEE		1,1%	-0,7
GN STORE	-22,2%	1,5%	-0,6
UBISOFT	-43,1%	1,0%	-0,6
<i>Total 2</i>			<i>-5,9</i>

En termes d'alpha, le top 10 qui représente 43% du portefeuille, a généré un alpha brut de 5.2 points et 4.7 pts nets de frais pondérés. UCB est très prépondérante avec +6.2 points. Les neuf autres lignes n'ont quand même pas démerité avec un alpha brut négatif de -1 point et -1.4 points nets soit une performance moyenne positive de +1%. Pour compléter l'analyse il faut l'étendre aux 10 lignes suivantes (20% du fonds) qui ont aussi été très contributives avec +2.5 points bruts, soit le même alpha brut par unité de poids que celle du Top 10.

Les contributions positives en détails

UCB

Inversion totale du newsflow pour UCB en 2024 avec notamment le bon démarrage du futur blockbuster Bimekizumab et un logique relèvement des attentes en novembre dernier. Des relèvements d'estimations réguliers sont très probables sur les années à venir. Nous avons allégé la position tout en la maintenant toujours à une pondération comprise entre 6 et 7%.

Bureau Veritas

Des années de surperformance sectorielle en croissance organique couplée à une valorisation historiquement basse ont fini par se matérialiser dans le cours de bourse et par une entrée dans l'indice CAC40. Nous avons maintenu la position.

SAP

Des attentes régulièrement battues en 2024 grâce à une croissance soutenue du cloud. Nous attendions depuis longtemps (trop ?) ce type de séquences bénéficiaires. Nous avons allégé régulièrement la position tout en la maintenant à +/-2%.

ALSTOM

Une forte recovery boursière alimentée par l'exécution sans faute du plan de désendettement et de l'opérationnel. Nous avons renforcé régulièrement la position (sup à 3% fin 2024) que nous avons fortement réduite en fin d'année 2023 (0.34%).

PHILIPS

Une recovery boursière ayant pour base une valorisation particulièrement déprimée. Elle a été alimentée par le règlement du litige juridique aux USA sur l'activité respiratoire et une bonne exécution opérationnelle seulement ternie par l'atonie du marché chinois à partir du T3. Nous avons maintenu la position autour de 3.5% en moyenne.

Les contributions négatives en détails

CARL ZEISS MEDITEC

La société qui devait digérer un surstockage consécutif au covid en Chine a subi en plus le ralentissement chinois particulièrement tangible sur le S2. Les révisions en baisse des attentes se sont enchaînées jusqu'à conduire à une attente de 250M€ de Résultat d'exploitation contre 330-350M€ envisageables en début d'année. Ce cumul de difficultés n'a pas permis au cours de bourse d'ignorer ces difficultés conjoncturelles pour se projeter au-delà. La sanction a été très forte et notre timing d'investissement peu opportun. Nous avons totalement soldé notre position en décembre lors de l'annonce des résultats et perspectives pour 24/25 (clôture septembre). La société présente cependant un très fort potentiel de recovery et ce désengagement (chute de 18% vs notre prix de vente) est le prélude à un probable prochain réinvestissement. Nous atteignons en effet des niveaux de valorisation faibles, sur une base de résultats qui l'est elle-même et probablement un fort degré de prudence de la part du management. Titre surveillé de très près.

SOPRA

Malgré une exécution parmi les meilleures du secteur en 2024 le titre a corrigé de plus de 10% atteignant des niveaux de valorisation inepte de 6x (VE/REX25e / FCF Yield de 11%). Ironie de l'histoire le titre a corrigé de -4.5% en décembre notamment post capital market day durant lequel il a bien fallu rappeler le ralentissement en cours sans toutefois que la trajectoire de croissance et de marge ne soit modifiée à moyen terme. Sopra est un acteur coté européen sans équivalent dans son secteur et nous maintenons une pondération comprise entre 7 et 8%.

LVMH

La société bien que particulièrement résistante a été impactée par le ralentissement chinois notamment à partir du T3. Les analystes du secteur peu habitués à des niveaux de croissance aussi modestes voire de décroissance ont une capacité prédictive assez faible et les sanctions boursières peuvent être élevées (cf Kering). Nous avons allégé la ligne cette année dans la zone des 4%.

PLUXEE

Le léger flou réglementaire dans un contexte politique qui ne l'est pas moins a logiquement fortement pesé sur le titre. Nous n'acceptons pas de prendre des risques sur des variables aussi impactantes et peu maîtrisables. La position est désormais limitée à 0.5%

UBI

Malgré des sorties de « gros » jeux ayant bénéficié de bonnes critiques les ventes n'ont pas été au rendez-vous. Nous avons fortement réduit la position qui présente un intérêt spéculatif et une valorisation relativement modérée sur une base de résultat elle-même fortement revue en baisse.

SOI

Soitec a subi une période de déstockage plus longue qu'anticipée dans sa division téléphonie. Pour autant la société a fortement diversifié son offre, ne perd pas de part de marché, dispose d'une technologie clé au regard des enjeux énergétiques actuels et dispose toujours d'un fort potentiel de croissance organique sur les prochaines années. Nous avons maintenu notre position.

GN STORE

L'histoire boursière récente de GN Store présente quelques similitudes avec celle de Carl Zeiss Meditec. Malgré des niveaux de valorisation déprimés (12 et 11x VE/REX 25 et 26 resp.) et la bonne croissance de sa branche hearing (40% du CA) le marché reste focalisé sur l'atonie (-3% en 2024) de la branche entreprise (40% du CA). Pour autant nous attendons une croissance organique consolidée de 4/5% pour chacun des deux exercices à venir. Nous avons maintenu la position.

En conclusion

Si nous essayons de catégoriser ces différentes lignes en statuts de « semences / récolte » :

- Il est intéressant de noter que les récoltes du Top 10 sont dans un stade relativement précoce à l'exception de SAP et dans une moindre mesure Bureau Veritas. Ainsi UCB doit continuer de délivrer au-dessus des attentes, Alstom doit aussi continuer à bien exécuter et ce faisant réduire sa prime de risque, de même que Philips.
- Le marché reste toujours très volatile notamment en cas de déception d'où les sanctions sur Carl Zeiss, GN store et Soitec notamment. Ces semences gardent tout leur potentiel de recovery en croissance, marge et valorisation et nous seront probablement actifs sur ces noms.

Concernant Sopra nous sommes déjà bien positionnés et la valorisation est à un plus bas historique de 20 ans alors que le profil de risque de la société s'est amoindri et est faible en absolu. Sur LVMH nous sommes à l'affût afin d'être en capacité d'identifier le 1^{er} semestre 2025 comme la dernière période (ou non) un peu délicate pour la société.

Globalement nos forts contributeurs doivent poursuivre sur leur lancée et sont loin de la maturité tandis que les cas plus compliqués en 2024 ne voient pas leurs perspectives moyen terme compromises et gardent donc un statut de société très « investissables ».

Rémunération versée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 :

<u>Année</u>	<u>2024</u>
<i>Tous les collaborateurs (12 ETP)</i>	<i>En K€</i>
Rémunération fixe	925
Rémunération variable (*)	254
<i>Dont variable non différé</i>	<i>254</i>
<i>Dont variable différé</i>	<i>0</i>

(*) : hors prime de partage de la valeur

Texte ESG Rapport annuel des fonds

Cadre général de la politique ESG

Les fonds Kirao promeuvent des caractéristiques environnementales et sociales, même si ce n'est pas le caractère primaire des décisions de gestion, et investissent dans des entreprises qui ont de bonnes pratiques en matière de gouvernance.

Kirao accorde une place centrale à l'analyse financière qui est au cœur du processus de sélection des entreprises en portefeuille. L'objectif d'une telle analyse, basée sur le triptyque rupture-solidité-valorisation, est d'identifier des cibles d'investissement dont la croissance bénéficiaire s'accélère sous l'effet d'une rupture et n'est pas valorisée. Du fait d'une focalisation sur les ruptures, l'équipe de gestion est régulièrement amenée à analyser la transformation des modèles d'affaires des entreprises. Celles-ci peuvent être la résultante de plusieurs transitions liées à des enjeux ESG : la transition numérique, la transition liée à l'énergie et l'écologie, les mouvements démographiques et leur conséquence (notamment sur les questions alimentaires ou de mobilité). Par conséquent, Kirao adopte une démarche d'intégration des éléments ESG de manière à enrichir ses connaissances et mieux appréhender le couple opportunités/risques des investissements. Kirao est également convaincu que les entreprises dont les dirigeants positionnent l'ESG au cœur de la stratégie performeront davantage dans la durée.

La démarche extra-financière de Kirao repose sur les 3 axes principaux décrits ci-dessous :

- L'intégration des critères ESG dans le processus d'investissement

Elle s'effectue à deux niveaux distincts, tout en étant complémentaires. Kirao a défini une grille de notation ESG (analyse de 1^{er} niveau), permettant d'évaluer la performance extra-financière des

sociétés en portefeuille, ou faisant partie de notre Univers d'investissement¹. Les indicateurs intégrant cette grille ont été sélectionnés pour leur pertinence en matière d'analyse ESG, en considérant également l'accessibilité à la donnée. L'équipe de Kirao s'appuie principalement sur deux fournisseurs de données, MSCI ESG Research et Gaïa Research (Ethifinance), afin d'alimenter cette grille de notation ESG.

Par ailleurs, nous estimons qu'il est nécessaire de réaliser une analyse ESG interne, complémentaire, fine et qualitative des émetteurs, afin d'évaluer pleinement les performances de ces derniers en matière de durabilité. C'est en ce sens, que nous avons développé une matrice propriétaire de notation extra-financière, dénommée « Atlas » (analyse de 2nd niveau). Cette dernière intègre des critères quantitatifs et qualitatifs de manière à évaluer la performance ESG des émetteurs. A la différence de la grille de notation ESG, qui donne une image présente des performances ESG, la matrice « Atlas » analyse les performances ESG historiques des émetteurs.

Au sein d'« Atlas », la Gouvernance joue un rôle central car c'est un sujet transversal, agnostique aux différents secteurs. Par ailleurs, l'analyse du management et des organes de contrôle nous informent sur la pertinence de la stratégie à long terme des entreprises et permet de mieux caractériser le profil de risque associé. Elle détermine également la notion de culture d'entreprise qui, si elle est partagée par les différents membres et parties prenantes, contribue à un meilleur équilibre social au sein des organisations et de leur environnement. Les sujets Sociaux ou Environnementaux présentent une « matérialité » plus ou moins grande selon les secteurs étudiés. L'analyse est bâtie autour d'un tronc commun et peut être enrichie de critères plus spécifiques en fonction du secteur étudié.

Pour plus d'informations sur nos deux méthodologies d'analyse ESG, veuillez-vous référer au Code de Transparence, accessible depuis le site internet de Kirao : <https://kirao.fr/esg/>

- **Une politique d'exclusion**

L'analyse fondamentale réalisée par l'équipe de gestion de Kirao permet d'exclure de facto des sociétés aux perspectives de croissance ternes du fait de tendances lourdes et négatives que subit leur secteur d'activité. De ce fait, Kirao exclut les entreprises impliquées dans les secteurs du tabac, du charbon, et des hydrocarbures non-conventionnels (gaz et pétrole de schiste et sable bitumineux), quel que soit leur positionnement dans la chaîne de valeur. Nous excluons ainsi de notre univers les sociétés réalisant plus de 10% de leur chiffre d'affaires dans ces activités.

Kirao exclut également de son périmètre d'investissement des sociétés qui ne respectent pas les règles ou conventions internationales, telles que le Pacte Mondial de l'ONU, les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme, et les conventions de l'Organisation Internationale du Travail. Kirao exclut également les sociétés impliquées dans la production, la commercialisation ou le stockage d'armes controversées, dans le respect de différentes

¹ L'univers d'investissement est composé des valeurs appartenant aux indices/panier suivants, retraités des doublons : EuroStoxx TMI, le CAC All-Tradable, et le périmètre Small&Midcaps France couvert par Ethifinance.

conventions internationales adoptées par la France². Kirao dispose à ce titre d'une liste d'émetteurs faisant l'objet d'une exclusion qui est tenue à jour régulièrement. Ces titres ne font pas partie de l'Univers d'investissement et ne sont pas susceptibles de l'intégrer. Aucun ordre correspondant à cette liste ne peut être réalisé à travers la plate-forme de passage d'ordres.

- **L'engagement actionnarial**

L'intégration ESG se déploie naturellement à travers notre engagement actionnarial qui s'exerce à deux niveaux :

1/ Tout d'abord, Kirao exerce systématiquement les droits de vote attachés aux titres des émetteurs en portefeuille, et ce, quel que soit le % du capital ou des droits de votes détenus. Les gérants portent une attention particulière aux résolutions portant sur les questions de gouvernance (indépendance et diversité des profils), de rémunération et de droit des actionnaires minoritaires. De ce fait, l'analyse du management et des organes de contrôle, l'éthique des affaires, la politique de rémunération des dirigeants exécutifs ainsi que la préservation des intérêts des actionnaires minoritaires sont des sujets centraux constitutifs de nos analyses. Kirao souhaite engager un dialogue actionnarial avec les sociétés qui posent question sur ces sujets.

2/ D'un autre côté, à travers un dialogue continu, Kirao souhaite engager les sociétés sur des problématiques spécifiques, afin qu'elles puissent améliorer leur pratique à long-terme (amélioration de la transparence, des ambitions sociales et/ou environnementales, etc.).

Objectifs et performance extra-financière en 2024

A travers sa démarche d'investissement responsable décrite ci-dessus, Kirao cherche à atteindre pour Kirao Multicaps :

- Une note ESG moyenne supérieure (i.e meilleure) à la note ESG moyenne de l'Univers d'investissement, retraité des 20% des émetteurs les moins performants (qualifié comme l'Univers d'investissement ESG).

La mesure de cet objectif se fait à travers l'analyse de notre grille de notation ESG, dont le taux de couverture pour les fonds est supérieur à 90% (en nombre d'émetteurs ou en pourcentage de l'actif net des fonds).

Au 31 décembre 2024, la note ESG de Kirao Multicaps est de 76,3/100 à comparer à la note de l'Univers d'investissement ESG qui est de 71,5/100.

² Conventions d'Ottawa (mines antipersonnel), Convention d'Oslo (armes à sous-munitions), Convention sur les armes biologiques ou à toxines (armes biologiques), et la Convention sur l'interdiction des armes chimiques – CIAC.

- Le suivi d'un indicateur dans chacune des catégories suivantes :
 - **Gouvernance** : Taux d'indépendance des membres du conseil³. Il est la garantie d'un équilibre des pouvoirs au sein du conseil d'administration entre membres exécutifs et/ou ayant un intérêt économique et membres prémunis de tout conflit d'intérêt.
 - **Environnement** : Intensité carbone Scope 1&2 (tonnes de CO2e / CA en M€). Elle mesure les émissions directes des gaz à effet de serre et indirectes liées à l'énergie et a pour objectif de mesurer l'impact d'une activité sur le climat.
 - **Social** : Taux moyen de femmes au Comex (%). Il permet d'évaluer la mixité dans les instances de direction opérationnelle complétant la loi Copé-Zimmermann qui cible uniquement le conseil d'administration.
 - **Droits Humains** : la note moyenne de niveau de controverse⁴ (source : module dédié dans la plateforme MSCI ESG Manager). Elle caractérise la réputation de l'entreprise et le niveau de prime de risque associé.

Chaque indicateur se compare à l'Univers d'investissement de départ selon une fréquence mensuelle (dernier jour de cotation du mois). Kirao a l'objectif, qu'à minima, 2 des 4 indicateurs définis fassent mieux que l'univers d'investissement de départ. Pour Kirao Multicaps, les indicateurs de Gouvernance et Environnemental ont été retenus.

<i>Performance au 31 décembre 2024</i>	Kirao Multicaps	Univers d'investissement de départ
G – Taux d'indépendance des membres du conseil (%)	96%	82%
E – Intensité carbone Scope 1&2 (tonnes de CO2e/CA en M€)	44,5	128,5
S – Taux moyen de femmes au Comex (%)	26,9%	22,1%
DH – La note moyenne de niveau de controverse (0-10)	5,2/10	5,5/10

³ Moyenne pondérée des émetteurs pour lesquels 1 point a été attribué selon la méthodologie de notre grille de notation ESG : 1 point est attribué si le taux d'indépendance du conseil est supérieur ou égal à 50% (le seuil est abaissé à 33% pour les sociétés contrôlées).

⁴ La note varie entre 0 et 10 (meilleure note).

Réglementation SFDR

Le fonds Kirao Multicaps répond à l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 SFDR. Le fonds promeut des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, l'équipe de gestion vise à maintenir une proportion minimale de 30% d'investissements durables.

Afin de mesurer l'atteinte de ce seuil, Kirao s'appuie sur la méthodologie propriétaire de MSCI ESG permettant de qualifier un investissement de durable sur le plan environnemental et/ou social au sens de l'Article 2(17) du Règlement SFDR⁵. Dans ce cadre, trois filtres doivent être validés pour qu'un émetteur soit considéré comme durable : 1/ démontrer des pratiques de bonne gouvernance, 2/ ne pas causer de préjudice important allant à l'encontre des objectifs d'investissement durable (DNSH), 3/ contribuer à un objectif environnemental et/ou social, soit en générant au moins 20 % de ses revenus à partir de produits et/ou services ayant un impact positif, soit en ayant des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) approuvés par la *Science-Based Targets initiative* (SBTi).

Les données mises à disposition par MSCI ESG répondent aux trois filtres décrits ci-dessus. Kirao détermine ensuite le pourcentage d'investissement durable en agrégeant l'allocation de chaque position dans le fonds pour les sociétés considérées comme des investissements durables.

Au 31 décembre 2024, la proportion d'investissements durables de Kirao Multicaps est de 66%.

Taxonomie européenne

Kirao Multicaps répondant à l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 SFDR, des informations relatives à la contribution du fonds sur le respect des objectifs environnementaux du règlement taxonomie européenne sont communiqués.

Le règlement taxonomie de l'Union Européenne est un système de classification qui établit une liste des activités économiques durables sur le plan environnemental au regard de six objectifs environnementaux prédéfinis comme suit :

- Atténuation du changement climatique
- Adaptation au changement climatique
- Utilisation durable de l'eau et des ressources marines
- Economie circulaire
- Prévention de la pollution
- Ecosystème sain

⁵ Pour plus d'informations, veuillez vous référer à l'espace dédié du site internet de MSCI :

<https://www.msci.com/our-solutions/esg-investing/>

L'éligibilité et l'alignement de Kirao Multicaps à la taxonomie européenne

Kirao adopte une démarche prudente vis-à-vis de la réglementation afin de pouvoir s'y conformer en tout temps. Compte tenu du manque de données suffisamment fiables sur l'alignement taxonomique des émetteurs investis dans Kirao Multicaps et/ou intégrant l'Univers d'investissement, le fonds a un objectif minimal environnemental aligné sur la Taxonomie de l'UE de 0%.

Cependant, sur la base de données estimées par MSCI ESG, mais qui ne sont pas alignées à ce stade avec les exigences réglementaires des données équivalentes, Kirao est en mesure d'évaluer et communiquer, à titre indicatif, l'éligibilité et l'alignement du portefeuille Multicaps à la taxonomie européenne.

Les données mises à disposition par MSCI ESG, correspondent au pourcentage estimé du chiffre d'affaires éligible et aligné à la taxonomie des émetteurs en portefeuille. Par la suite, l'éligibilité et l'alignement à la taxonomie du portefeuille Multicaps sont calculés en addition des scores d'éligibilité et d'alignement de chaque émetteur, selon leur pondération.

Au 31 décembre 2024, Kirao Multicaps a des taux d'éligibilité et d'alignement à la taxonomie égaux à 45,2% et 8,3%, respectivement.

Disclaimer

« Le principe consistant à “ne pas causer de préjudice important” s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. »

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☐ Oui	☒ ☐ Non
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: ____% ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 66% d'investissements durables ☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☒ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ avec un objectif social
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: ____%	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par KIRAO Multicaps ont été atteintes à différents niveaux.

Tout d'abord, à travers l'intégration de critères ESG dans le processus d'investissement. A fin 2024, 96% de l'actif net du fonds était couvert par au moins un de nos deux niveaux d'analyses ESG (analyse ESG de premier niveau, selon une approche Best-in-Universe, et analyse ESG de deuxième niveau, selon la matrice Atlas). De plus, la performance extra-financière du fonds, relative à son Univers d'investissement, est satisfaisante durant la période (voir question ci-dessous).

Par ailleurs, KIRAO dialogue de manière continue avec les émetteurs sur les sujets Environnementaux et Sociaux. En 2024, KIRAO a échangé avec 10 émetteurs en portefeuille sur différentes thématiques ESG (climat, qualité et sécurité des produits/services, climat interne, composition des organes de contrôle, etc.). En complément de cet engagement, KIRAO a participé de façon active au *Non-Disclosure Campaign* du CDP¹.

Enfin, KIRAO dispose d'une politique d'exclusion (sectorielle et normative). Cette dernière est tenue à jour, à minima, bi-annuellement et est intégrée directement par l'équipe middle office dans le moteur de contraintes de notre plate-forme de passage d'ordres. Aucun ordre correspondant à cette liste ne peut être réalisé à travers la plateforme de passage d'ordres. A fin 2024, une quinzaine de sociétés, zone Europe, figuraient dans la liste d'exclusion, en particulier des entreprises impliquées dans le secteur du tabac, le charbon ou les hydrocarbures non-conventionnels (gaz de schiste et sable bitumineux), car ces activités représentent un poids supérieur à 10% de leur chiffre d'affaires, ou encore des sociétés qui ne respectent pas les grandes règles ou conventions internationales.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Afin de mesurer les caractéristiques E/S de ses investissements, KIRAO suit différentes méthodologies :

1. Intégration des critères ESG dans le processus d'investissement

Une analyse ESG de premier niveau, selon une approche « Best-in-Universe »

KIRAO a défini une grille de notation ESG, permettant d'évaluer la qualité extra-financière des sociétés en portefeuille, ou faisant partie de notre Univers d'investissement². Cette dernière est composée des 21 critères présentés ci-dessous (9 de gouvernance, 7 sociaux et 5 environnementaux)³. A travers cette grille de notation ESG, KIRAO Multicaps a pour objectif d'afficher une note ESG moyenne supérieure à la note ESG de l'Univers d'investissement, retraité des 20% des émetteurs les moins performantes (qualifié comme l'« Univers d'investissement ESG »).

Au 31 décembre 2024, la note ESG de KIRAO Multicaps est de 76,3/100 à comparer à la note ESG de l'Univers d'investissement ESG qui est de 71,5/100.

Par ailleurs, l'équipe de gestion pilote 4 indicateurs de performance sur chacun des piliers suivants :

- **Gouvernance** : Taux d'indépendance des membres du conseil⁴. Il est la garantie d'un équilibre des pouvoirs au sein du conseil d'administration entre membres exécutifs et/ou ayant un intérêt économique et membres prémunis de tout conflit d'intérêt.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

¹ Pour plus de détails sur notre saison de vote et d'engagement actionnarial 2024, se référer au rapport dédié, disponible sur le site internet de KIRAO : <https://kirao.fr/esg/>

² L'univers d'investissement est composé des valeurs appartenant aux indices/panier suivants, retraités des doublons : EuroStoxx TMI, le CAC All-Tradable, et le périmètre Small&Midcaps France couvert par Ethifinance.

³ Pour plus de détails sur notre méthodologie propriétaire d'analyse ESG de premier niveau, se référer au Code de Transparence, disponible sur le site internet de KIRAO : <https://kirao.fr/esg/>

⁴ Moyenne pondérée des émetteurs pour lesquels 1 point a été attribué selon la méthodologie de notre grille de notation ESG : 1 point est attribué si le taux d'indépendance du conseil est supérieur ou égal à 50% (le seuil est abaissé à 33% pour les sociétés contrôlées).

- Environnement : Intensité carbone Scope 1&2 (tonnes de CO2e / CA en M€). Elle mesure les émissions directes des gaz à effet de serre et indirectes liées à l'énergie et a pour objectif de mesurer l'impact d'une activité sur le climat.
- Social : Taux moyen de femmes au Comex (%). Il permet d'évaluer la mixité dans les instances de direction opérationnelle complétant la loi Copé-Zimmermann qui cible uniquement le conseil d'administration.
- Droits Humains : la note moyenne de niveau de controverse⁵ (source : module dédié dans la plateforme MSCI ESG Manager). Elle caractérise la réputation de l'entreprise et le niveau de prime de risque associé.

Chaque indicateur se compare à l'Univers d'investissement de départ selon une fréquence mensuelle (dernier jour de cotation du mois). KIRAO a l'objectif, qu'à minima, 2 des 4 indicateurs définis fassent mieux que l'Univers d'investissement de départ. Pour KIRAO Multicaps, les indicateurs de Gouvernance et Environnemental ont été retenus.

<i>Performance au 31 décembre 2024</i>	KIRAO Multicaps	Univers d'investissement de départ
G – Taux d'indépendance des membres du conseil (%)	96%	82%
E – Intensité carbone Scope 1&2 (tonnes de CO2e/CA en M€)	44,5	128,5
S – Taux moyen de femmes au Comex (%)	26,9%	22,1%
DH – La note moyenne de niveau de controverse (0-10)	5,2/10	5,5/10

Au 31 décembre 2024, la performance de KIRAO Multicaps a été supérieure à l'Univers d'investissement de départ, s'agissant des piliers de Gouvernance et Environnemental. Le fonds affiche un taux d'indépendance des membres du Conseil de 96% à comparer à 82% pour l'Univers, ainsi qu'une intensité carbone Scope 1&2 de 44,5 tonnes de CO2e/CA en M€ à comparer à 128,5 tonnes de CO2e/CA en M€ pour l'Univers.

⁵ La note varie entre 0 et 10 (meilleure note).

2. La méthodologie propriétaire de MSCI ESG : MSCI SFDR Article 2(17) sustainable investment methodology

L'équipe de gestion s'appuie sur la méthodologie propriétaire de MSCI ESG permettant de qualifier un investissement de durable sur le plan environnemental et/ou social au sens de l'Article 2(17) du Règlement SFDR. Dans ce cadre, trois étapes doivent être validées.



Source : MSCI ESG Research

- i) **Bonnes pratiques de gouvernance :** L'UE définit la « bonne gouvernance » comme une exigence fondamentale pour un investissement durable en vertu de l'article 2(17) du Règlement SFDR.
Dans ce sens, MSCI ESG s'appuie sur le MSCI ESG Rating car ce dernier englobe les quatre aspects de « bonne gouvernance » mis en avant par l'article 2(17) du Règlement SFDR, à savoir : les structures de gestion saines, les relations avec le personnel, la rémunération du personnel et le respect des obligations fiscales.
Les notes du MSCI ESG Rating peuvent varier de CCC (la note la moins élevée) à AAA (la note la plus élevée).
Un MSCI ESG Rating de BB ou plus indique généralement la capacité d'un émetteur à gérer ses ressources, à atténuer les principaux risques et opportunités ESG, et à répondre aux attentes minimales en matière de gouvernance d'entreprise.⁶
- ii) **Absence de préjudice important allant à l'encontre des objectifs d'investissement durable (DNSH) :** Les critères pour le DNSH ne sont pas détaillés dans la définition d'un investissement durable au sens de l'article 2(17) du Règlement SFDR, au-delà de l'exigence qu'un investissement ne peut pas nuire de manière significative aux objectifs environnementaux et sociaux.
De ce fait, MSCI ESG utilise les critères suivants afin de déterminer si l'une des activités de l'émetteur est susceptible de porter atteinte à un des objectifs d'investissement durable :
 - o L'étude des controverses à travers le modèle propriétaire MSCI ESG *Controversies methodology*. Toute société ayant au moins une controverse marquée d'un drapeau rouge ou orange pourrait indiquer

⁶ Pour plus d'informations, se référer à l'espace dédié du site internet de MSCI : <https://www.msci.com/our-solutions/esg-investing/>

une violation des Principes directeurs de l'OCDE pour les Entreprises Multinationales et/ou du Pacte Mondial des Nations Unies.

- Toute société impliquée dans les armes controversées.
- Toute société impliquée dans le charbon thermique pour la production d'électricité.
- Toute société productrice de tabac ou toute société réalisant au moins 5% de ses revenus dans l'industrie du tabac.

iii) Contribution à un objectif environnemental et/ou social : MSCI ESG a défini deux critères permettant de valider cette étape.

a. Tout d'abord MSCI ESG s'appuie sur son modèle propriétaire *MSCI Sustainable Impact Metrics*, permettant d'identifier les entreprises tirant des revenus à travers leurs produits et/ou services ayant un impact positif sociétal et/ou environnemental.

Selon MSCI, toute entreprise tirant au moins 20% de ses revenus d'un produit et/ou services ayant un impact positif sociétal et/ou environnemental, peut être considéré comme un contributeur à un objectif environnemental et/ou social⁷.

b. L'approche de MSCI ESG inclut également les entreprises dont les objectifs de réduction des Emissions de Gaz à Effet de Serre (GES) ont été approuvés par l'initiative Science-Based Targets (SBTi). Cette dernière est un partenariat entre le CDP, le Pacte mondial des Nations Unies, le Fonds mondial pour la nature (WWF) et l'Institut des ressources mondiales (WRI).

Une entreprise dont la feuille de route de décarbonation a été validée par la SBTi peut être considérée comme contribuant à un objectif environnemental.

Les sociétés validant les trois étapes mentionnées ci-dessus, sont considérées par MSCI ESG comme durables au sens de l'article 2(17) du Règlement SFDR.

L'équipe de gestion de KIRAO détermine ensuite le pourcentage d'investissements durables en agréant l'allocation de chaque position dans le fonds des sociétés considérées comme investissements durables au sens de l'article 2(17) du Règlement SFDR.

En s'appuyant sur la méthodologie propriétaire de MSCI décrite ci-avant, KIRAO Multicaps s'engage à détenir une proportion minimale de 30% d'investissements durables ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Au 31 décembre 2024, au sens de la méthodologie *MSCI SFDR Article 2(17) sustainable investment methodology*, KIRAO Multicaps est investi dans des émetteurs durables ayant un objectif environnemental et social à hauteur de 63,9% et 1,9%, respectivement. Par conséquent, la proportion d'investissements durables du fonds est de 66%.

⁷ Pour plus d'informations, se référer à l'espace dédié du site internet de MSCI : <https://www.msci.com/our-solutions/esg-investing/>

3. Les indicateurs environnementaux développés dans le cadre du rapport Article 29 de la Loi Energie Climat

Dans le cadre du rapport Article 29 de la Loi Energie Climat, KIRAO pilote les indicateurs décrits ci-dessous, permettant de mieux appréhender l'impact climatique de ses investissements :

- La performance de l'intensité carbone (Scope 1 et 2) du fonds KIRAO Multicaps en comparaison de celle d'un panier de huit Fonds Négociés en Bourse (« ETFs ») reproduisant des indices alignés sur un scénario d'augmentation de la température de 1,5°C et intégrant les recommandations de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD) ainsi que les exigences minimales du « Paris Aligned Benchmark » (« PAB »).
- La part des émetteurs en portefeuille engagés ou ayant fait valider leur trajectoire de décarbonation par la Science Based Target initiative (SBTi).
- La part des émetteurs en portefeuille ayant un objectif de réduction des émissions de Gaz à effet de Serre (« GES ») aligné avec les Accords de Paris.

Pour plus de détails sur la performance de KIRAO Multicaps sur ces indicateurs au 31 décembre 2024, se référer au Rapport Article 29 de la Loi Energie Climat⁸, disponible sur le site internet de KIRAO : <https://KIRAO.fr/esg/>.

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Historique de performance selon notre Grille de notation ESG (analyse de premier niveau)

<u>Performance 2024 vs 2023</u>	KIRAO Multicaps		Univers d'investissement	
	2024	2023	2024	2023
<i>Note ESG (/100)</i>	76,3	69,1	71,5	66,4
G – Taux d'indépendance des membres du conseil (%)	95,8%	79,1%	82%	76,4%
E – Intensité carbone Scope 1&2 (tonnes de CO2e/CA en M€)	44,5	52,5	128,5	116,8
S – Taux moyen de femmes au Comex (%)	26,9%	23,2%	22,1%	21,7%
DH – La note moyenne de niveau de controverse (0-10)	5,2	5,1	5,5	5,6

⁸ Le rapport 2024 sera publié sur le site internet de KIRAO au plus tard le 30 juin 2025.

Historique de performance selon la méthodologie propriétaire de MSCI ESG : MSCI
SFDR Article 2(17) sustainable investment methodology

<u>Performance 2024 vs 2023</u>	<u>KIRAO Multicaps</u>	
	2024	2023
% d'investissement durable	65,8%	64,1%
% d'investissement durable sur le plan environnemental	63,9%	61,4%
% d'investissement durable sur le plan social	1,9%	2,7%

- **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Comme mentionné auparavant, KIRAO Multicaps a pour objectif d'afficher une note ESG moyenne supérieure à la note ESG de l'Univers d'investissement, retraité des 20% des émetteurs les moins performantes (qualifié comme l'Univers d'investissement ESG »).

Au 31 décembre 2024, la note ESG du fonds est de 76,3/100 à comparer à la note ESG de l'Univers d'investissement ESG qui est de 71,5/100.

Par ailleurs, KIRAO Multicaps a également l'objectif de suivre 4 indicateurs extra-financiers dans la durée, et de faire mieux que l'Univers d'investissement de départ sur au moins 2 indicateurs, à savoir les indicateurs de Gouvernance et Environnemental.

Au 31 décembre 2024, le fonds affiche un taux d'indépendance des membres du Conseil de 95,8% à comparer à 82% pour l'Univers, ainsi qu'une intensité carbone Scope 1&2 de 44,5 tonnes de CO2e/CA en M€ à comparer à 128,5 tonnes de CO2e/CA en M€ pour l'Univers.

Enfin, en s'appuyant sur la méthodologie propriétaire de MSCI décrite dans la question précédente, KIRAO Multicaps s'engage à détenir une proportion minimale de 30% d'investissements durables ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

Au 31 décembre 2024, KIRAO Multicaps est investi dans des émetteurs durables sur le plan environnemental à hauteur de 63,9%. D'autre part, même si l'engagement de KIRAO Multicaps ne portait pas sur des investissements durables ayant un objectif social, le fonds était investi à hauteur de 1,9% dans des émetteurs durables répondant à ce pilier.

Les 3 principaux contributeurs à l'objectif d'investissements durables sur le plan environnemental sont : Sopra Steria, Bureau Veritas, et LVMH.

Les Principales Incidences Négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Le processus ESG de KIRAO permet à l'équipe de gestion de s'assurer que les investissements durables que le fonds réalise ne causent pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social, et ce sur une base *ex ante* (pré-investissement) :

- A travers la politique d'exclusion (sectorielle et normative) : l'analyse fondamentale réalisée par l'équipe de gestion de KIRAO permet d'exclure de *facto* des sociétés aux perspectives de croissance ternes du fait de tendances lourdes et négatives que subit leur secteur d'activité. De ce fait, KIRAO exclut les entreprises impliquées dans le secteur du charbon, le secteur d'hydrocarbures non-conventionnels (gaz et pétrole de schiste et sable bitumineux) et du tabac, quel que soit leur positionnement dans la chaîne de valeur. Nous excluons ainsi de notre univers les sociétés réalisant plus de 10% de leur chiffre d'affaires dans ces activités.

KIRAO exclut également de son périmètre d'investissement des sociétés qui ne respectent pas les règles ou conventions internationales, telles que le Pacte Mondial de l'ONU, les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme, et les conventions de l'Organisation Internationale du Travail. KIRAO exclut également les sociétés impliquées dans la production, la commercialisation ou le stockage d'armes controversées, dans le respect de différentes conventions internationales adoptées par la France⁹. KIRAO dispose à ce titre d'une liste d'émetteurs faisant l'objet d'une exclusion qui est tenue à jour régulièrement. Ces titres ne font pas partie de l'Univers d'investissement et ne sont pas susceptibles de l'intégrer. Aucun ordre correspondant à cette liste ne peut être réalisé à travers la plate-forme de passage d'ordres.

- A travers l'intégration de critères ESG dans le processus d'investissement : la prise en compte de critères extra-financiers dans l'analyse fondamentale permet à l'équipe de gestion de mieux appréhender les incidences des émetteurs sur les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance. A travers ses deux niveaux d'analyse (grille d'analyse ESG de premier niveau et matrice Atlas de deuxième niveau), KIRAO intègre plusieurs indicateurs relatifs aux incidences négatives sur les facteurs de durabilité énumérés dans l'Annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 du 6 avril 2022. Les indicateurs sont détaillés dans la question ci-dessous.
- A travers le suivi quotidien de controverses ESG des entreprises en portefeuille. Pour cela, KIRAO s'appuie sur son fournisseur de données, MSCI ESG. Toute nouvelle controverse jugée « sévère » ou « très sévère » par MSCI ESG est remontée à l'ensemble de l'équipe, via un système d'alerte. Par la suite, KIRAO entame un dialogue avec la société concernée afin de mieux appréhender les enjeux et les risques potentiels provenant de ladite controverse. Une controverse jugée comme « très sévère » et « structurelle » par MSCI ESG peut être interprétée comme nuisant de façon significative à un ou plusieurs facteurs de durabilité. Si les conclusions issues du dialogue avec les émetteurs ne sont

⁹ Convention d'Ottawa (mines antipersonnel), Convention d'Oslo (armes à sous-munitions), Convention sur les armes biologiques ou à toxines (armes biologiques), et la Convention sur l'interdiction des armes chimiques – CIAC.

pas satisfaisantes, KIRAO s'engage à exclure la valeur du top 10 du fonds concerné.

Enfin, à travers la méthodologie propriétaire de notre fournisseur de données, *MSCI SFDR Article 2(17) sustainable investment methodology*, KIRAO peut vérifier à tout moment si une société respecte les critères vérifiant le principe *DNSH*.

Au 31 décembre 2024, selon MSCI ESG, toutes les sociétés en portefeuille catégorisées comme durables respectent ce principe.

— — — Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

En intégrant l'ESG dans son processus d'investissement, KIRAO prend en considération les indicateurs relatifs aux incidences négatives de ses investissements. Jusqu'à présent, cette prise en compte reste partielle en raison du manque de données pour certains indicateurs en question, en particulier s'agissant de l'Univers d'investissement (taux de couverture <50%). Cette approche vise à se conformer aux indicateurs retenus dans l'analyse ESG de 1^{er} niveau (taux de couverture a minima de 50% du portefeuille et de l'Univers d'investissement). L'équipe de gestion intégrera dans sa grille de notation ESG les indicateurs manquants dès que le taux de couverture de l'Univers d'investissement dépassera les 50%, en nombre d'émetteurs.

L'intégration de critères ESG se fait principalement à travers 1/ la grille de notation ESG (analyse de 1^{er} niveau), 2/ la matrice propriétaire « Atlas » (analyse de 2^{ème} niveau), et 3/ la politique d'exclusion.

Le tableau ci-dessous synthétise les Principales Incidences Négatives suivies en continu par l'équipe de gestion.

Thème	Indicateur d'incidence négative sur la durabilité	A travers notre Grille de notation ESG	A travers notre Matrice « Atlas »	A travers notre politique d'exclusion
Climatique	#1 – Emissions de Gaz à Effet de Serre	X	X	
	#3 – Intensité de Gaz à Effet de Serre	X	X	
	#4 – Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles			X
	#5 – Part de la consommation et de production d'énergie non renouvelable	X	X	
	(Optionnel) #4 – Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions	X	X	
Biodiversité	#7 – Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de biodiversité	X		
Social et de personnel	#10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations Unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales			X
	#13 – Mixité au sein des organes de gouvernance	X	X	
	#14 – exposition à des armes controversées			X

— Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?
Description détaillée :

Conformément à la politique d'exclusion de KIRAO, le fonds KIRAO Multicaps exclut de son périmètre d'investissement des sociétés qui ne respectent pas les règles ou conventions internationales, telles que le Pacte Mondial de l'ONU, les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme, et les conventions de l'Organisation Internationale du Travail. KIRAO n'investit pas non plus dans des sociétés impliquées dans la production, la commercialisation ou le stockage d'armes controversées, dans le respect de différentes conventions internationales adoptées par la France¹⁰. KIRAO dispose à ce titre d'une liste d'émetteurs faisant l'objet d'une exclusion qui est tenue à jour régulièrement.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Comme mentionné auparavant, en intégrant l'ESG dans son processus d'investissement, KIRAO prend en considération les indicateurs relatifs aux incidences négatives. Jusqu'à présent, cette prise en compte est effectuée de façon partielle, du fait d'un manque de données pour certains indicateurs en question. Pour plus de détails, veuillez vous référer au tableau ci-dessus.

Par ailleurs, à travers la plateforme de MSCI ESG Research, KIRAO peut mesurer et suivre les 14 indicateurs obligatoires, ainsi que les 2 indicateurs additionnels sélectionnés (1/ Les investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone ; 2/ L'absence de code de conduite pour les fournisseurs).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir au 31 décembre 2024.

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Sopra Steria SA	Technologies de l'information	7.7%	France
UCB SA	Soins de santé	7.4%	Belgique
Bureau Veritas SA	Industrie	6.2%	France
LVMH SE	Consommation discrétionnaire	4.6%	France
Philips NV	Soins de santé	3.7%	Pays-Bas

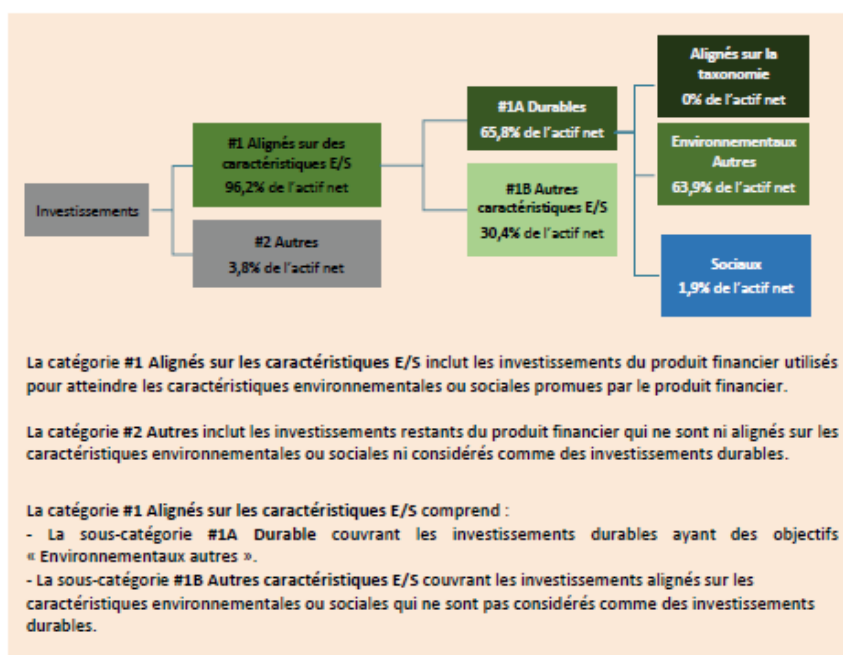
¹⁰ Convention d'Ottawa (mines antipersonnel), Convention d'Oslo (armes à sous-munitions), Convention sur les armes biologiques ou à toxines (armes biologiques), et la Convention sur l'interdiction des armes chimiques – CIAC.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les investissements durables ont été réalisés dans 1/ des produits et services liés à l'efficacité et performance énergétique des bâtiments, la transmission et distribution d'électricité, les réseaux électriques intelligents, 2/ des solutions d'infrastructure et de services d'optimisation des technologies de l'information, des solutions informatiques permettant de réduire l'impact environnemental des clients, 3/ la mobilité durable (véhicules hybrides et solutions conventionnelles de contrôle de la pollution, matériel roulant ferroviaire) ; etc.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

- Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE¹¹ ?

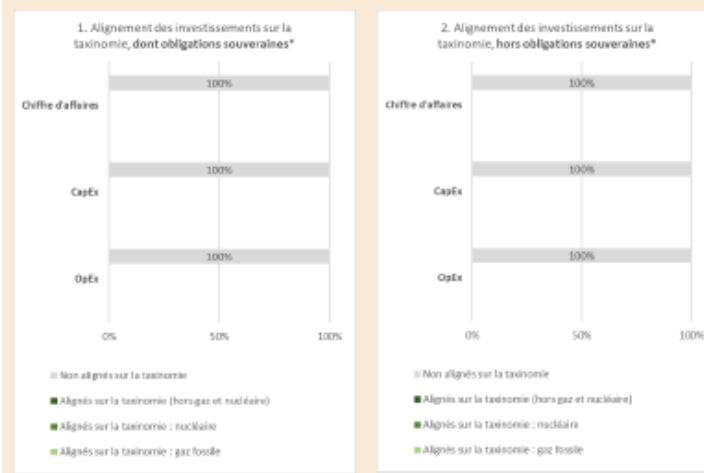
☐ Oui

☒ Non

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les "obligations souveraines" comprennent toutes les expositions souveraines.

KIRAO adopte une démarche prudente vis-à-vis de la réglementation afin de pouvoir s'y conformer en tout temps. Compte tenu du manque de données suffisamment fiables sur l'alignement taxonomique des émetteurs investis dans KIRAO Multicaps et/ou intégrant l'Univers d'investissement, le fonds a un objectif minimal environnemental aligné sur la Taxinomie de l'UE de 0%.

¹¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Cependant, sur la base de données estimées par MSCI ESG, mais qui ne sont pas alignées à ce stade avec les exigences réglementaires des données équivalentes, KIRAO est en mesure d'évaluer et communiquer, à titre indicatif, l'éligibilité et l'alignement du portefeuille Multicaps à la taxonomie européenne.

Les données mises à disposition par MSCI ESG, correspondent au pourcentage estimé du chiffre d'affaires éligible et aligné à la taxonomie des émetteurs en portefeuille. Par la suite, l'éligibilité et l'alignement à la taxonomie du portefeuille Multicaps sont calculés en addition des scores d'éligibilité et d'alignement de chaque émetteur, selon leur pondération.

Au 31 décembre 2024, KIRAO Multicaps a des taux d'éligibilité et d'alignement à la taxonomie égaux à 45,2% et 8,3%, respectivement.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Non applicable.

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Au 31 décembre 2024, KIRAO Multicaps est investi dans des émetteurs durables sur le plan environnemental, et non alignés sur la taxonomie de l'UE, à hauteur de 63,9%.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Bien que KIRAO Multicaps ne vise aucune proportion minimale d'investissements durables sur le plan social, au 31 décembre 2024, le fonds est investi dans des émetteurs durables sur le plan social à hauteur de 1,9%.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

De façon générale, l'objectif de l'analyse financière, basée sur le triptyque rupture-solidité-valorisation, est d'identifier des cibles d'investissement dont la croissance bénéficiaire s'accélère sous l'effet d'une rupture et n'est pas valorisée. Du fait d'une focalisation sur les ruptures, l'équipe de gestion est régulièrement amenée à analyser la transformation des modèles d'affaires des entreprises. Celles-ci peuvent être la résultante de plusieurs transitions liées à des enjeux de durabilité : la transition numérique, la transition liée à l'énergie et l'écologie, les mouvements démographiques et leur conséquence (notamment sur les questions alimentaires ou de mobilité). Par conséquent, KIRAO adopte une démarche d'intégration des éléments ESG de manière à enrichir ses connaissances et mieux appréhender le couple opportunités/risques des investissements. KIRAO est également convaincu que les entreprises dont les dirigeants positionnent l'ESG au cœur de la stratégie performeront davantage dans la durée. Une telle

philosophie permet à l'équipe de gestion de KIRAO d'être investi dans des sociétés répondant à différents enjeux de durabilité.

Par ailleurs, les 3 principaux axes de notre processus ESG (1 / L'intégration des critères ESG dans le processus d'investissement ; 2 / Une politique d'exclusion (sectorielle et normative) ; et 3 / L'engagement actionnarial) permettent à KIRAO d'identifier les sociétés mieux placées pour répondre aux enjeux de durabilité, leur permettant d'avoir un vrai avantage concurrentiel.

Enfin, en 2024, en vue de mesurer ses investissements durables de manière impartiale, KIRAO s'appuie sur la méthodologie propriétaire de MSCI ESG. De ce fait, l'engagement minimal de 30% est piloté et mesuré grâce à cette méthodologie décrite auparavant.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

- *En quoi l'indice de référence diffèrerait-il d'un indice de marché large ?*

L'équipe de gestion n'a pas désigné un indice spécifique pour déterminer si le fonds est aligné sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales, et/ou l'engagement minimal d'investissement durable.

Cependant, à travers la Grille de notation propriétaire (analyse de 1^{er} niveau), et dans le cadre du Label ISR, KIRAO Multicaps compare sa performance ESG à un Univers d'investissement donné. Ce dernier est composé des valeurs appartenant aux indices/paniers suivants, retraités des doublons : EuroStoxx TMI, le CAC All-Tradable, et le périmètre Small&Midcaps France couvert par Ethifinance. Les poids de ces différents indices/paniers reflètent la typologie du fonds.

- *Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?*

Non applicable.

- *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?*

Non applicable.

- *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?*

Non applicable.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE AU 31/12/2024

KIRAO MULTICAPS

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

La Société de Gestion a établi un processus de sélection et d'évaluation des intermédiaires financiers et contreparties aux opérations de gré à gré permettant une connaissance approfondie des prestataires avec lesquels elle traite dans le cadre de ses activités.

Le processus de sélection prévoit en particulier, une fiche de sélection et d'évaluation adaptée et un questionnaire de « due diligence » incluant notamment l'appréciation de l'organisation de l'intermédiaire, de sa qualité financière, l'existence d'assurances, le dispositif du contrôle interne, ainsi que l'existence des procédures relatives à la lutte contre le blanchiment de capitaux mises en place par l'intermédiaire ou la contrepartie suggéré. Le suivi a posteriori consiste notamment, lors de revues annuelles, à fournir une évaluation de la qualité des dispositifs opérationnels et du service offert par ces prestataires (tarification, qualité d'exécution des ordres, qualité du règlement/livraison, accès aux marchés, qualité de l'analyse financière, etc...).

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Evènements intervenus au cours de la période

22/07/2024 Caractéristiques de gestion : Au sein de la partie intitulée Approche ESG de l'OPCVM , l'ajout de la mention suivante : Le fonds est géré conformément aux principes du label ISR , La possibilité pour l'OPC de recourir aux titres intégrant des dérivés , au sein du descriptif de la méthode de valorisation des titres de créances négociables, la suppression de la mention A compter du 1/01/2024 , désormais obsolète

16/09/2024 Changement de délégation : La suppression de la mention de l'ancien délégataire de la gestion administrative et comptable et de la mention à compter du 01/01/2024 , désormais obsolète

16/09/2024 Caractéristiques de gestion : Au sein de la section Indicateur de référence , la correction d'une coquille

16/09/2024 Caractéristiques de gestion : Modification de la stratégie d'investissement

16/09/2024 Caractéristiques juridiques : Au sein de la section Date et périodicité de calcul de la valeur liquidative , l'ajout d'une précision sur la date de calcul : Désormais : La valeur liquidative est calculée quotidiennement à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la Bourse de Paris (calendrier officiel : EURONEXT) auxquels cas elle est calculée le jour de bourse ouvré suivant.

16/09/2024 Caractéristiques parts (hors frais) : Au sein de la section Frais et Commissions , la mise à jour de la dénomination du premier poste de frais du tableau par la suppression de la mention redondante administratifs externes à la société de gestion de portefeuille (CAC, dépositaire, distribution, avocats)

16/09/2024 Mise à jour de la trame : La mise à jour de l'annexe d'informations précontractuelles, dite Annexe II SFDR par l'ajout d'une mention indiquant un alignement à la Taxonomie européenne de 0%.

Bilan actif au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Immobilisations corporelles nettes	0,00	
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)¹	140 582 599,58	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	140 582 599,58	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations convertibles en actions (B)¹	0,00	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations et valeurs assimilées (C)¹	0,00	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Titres de créances (D)	0,00	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	0,00	
OPCVM	0,00	
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne	0,00	
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	
Dépôts (F)	0,00	
Instruments financiers à terme (G)	0,00	
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Autres opérations temporaires	0,00	
Prêts (I)	0,00	
Autres actifs éligibles (J)	0,00	
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	140 582 599,58	
Créances et comptes d'ajustement actifs	24 936,57	
Comptes financiers	5 795 092,50	
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II¹	5 820 029,07	
Total Actif I + II	146 402 628,65	

(1) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan passif au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Capitaux propres :		
Capital	141 625 545,98	
Report à nouveau sur revenu net	0,00	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	
Résultat net de l'exercice	4 518 369,19	
Capitaux propres I	146 143 915,17	
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	0,00	
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	
Instruments financiers à terme (B)	0,00	
Emprunts	0,00	
Autres passifs éligibles (C)	0,00	
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	0,00	
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	258 713,48	
Concours bancaires	0,00	
Sous-total autres passifs IV	258 713,48	
Total Passifs : I + III + IV	146 402 628,65	

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	3 869 525,36	
Produits sur obligations	0,00	
Produits sur titres de créance	0,00	
Produits sur des parts d'OPC *	0,00	
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Produits sur prêts et créances	0,00	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres produits financiers	0,00	
Sous-total Produits sur opérations financières	3 869 525,36	
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	0,00	
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Charges sur emprunts	0,00	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres charges financières	0,00	
Sous-total charges sur opérations financières	0,00	
Total Revenus financiers nets (A)	3 869 525,36	
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	
Autres produits	0,00	
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-2 586 232,34	
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	
Impôts et taxes	0,00	
Autres charges	0,00	
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-2 586 232,34	
Sous total revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	1 283 293,02	
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-69 770,37	
Revenus nets I = C + D	1 213 522,65	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	9 247 492,94	
Frais de transactions externes et frais de cession	-222 950,36	
Frais de recherche	0,00	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	
Indemnités d'assurance perçues	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	9 024 542,58	
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	-1 141 345,55	
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	7 883 197,03	
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	-3 565 561,55	
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations G	-3 565 561,55	

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	-1 012 788,94	
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	-4 578 350,49	
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	0,00	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	0,00	
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	0,00	
Résultat net = I + II + III - IV	4 518 369,19	

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

Stratégie et profil de gestion

FCP de classification actions des pays de la zone euro, éligible au PEA, il est investi à 83% minimum en actions de l'Union Européenne. Le FCP, a pour objectif long terme d'obtenir une performance annualisée supérieure à celle de l'indice synthétique 70% Cac All Tradable Net Return (dividendes réinvestis) + 30% Euro Stoxx Total Market Index Net Return (dividendes réinvestis). L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances sans contrainte sur la stratégie de gestion.

Le prospectus de l'OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Actif net total	146 143 915,17	197 794 815,29	323 074 910,00	536 088 496,04	450 941 306,05
PART CAPI AC					
Actif net	54 159 357,96	74 065 198,34	83 904 373,63	119 851 116,97	126 004 380,85
Nombre de parts	309 379,1246	433 032,8978	519 918,2759	575 676,8403	673 862,7084
Valeur liquidative unitaire	175,05	171,03	161,37	208,19	186,98
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	9,49	-12,31	-2,92	8,92	3,12
PART CAPI IC					
Actif net	78 359 680,30	94 697 678,01	176 783 779,99	277 836 301,20	184 194 208,68
Nombre de parts	398 066,7464	498 346,0389	997 889,0942	1 230 310,2763	919 091,0375
Valeur liquidative unitaire	196,85	190,02	177,15	225,82	200,40
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	12,98	-11,44	-0,93	12,23	3,92
PART CAPI KC					
Actif net	4 114 821,89	8 876 840,71	9 615 011,59	23 301 324,06	31 337 822,26
Nombre de parts	21 964,4688	49 013,1692	56 858,5267	107 935,5778	163 329,8221
Valeur liquidative unitaire	187,33	181,11	169,10	215,88	191,86
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	12,08	-11,17	-1,15	11,39	3,68

Annexes des comptes annuels

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
PART CAPI NC					
Actif net	9 510 055,02	20 155 098,23	52 771 744,79	115 099 753,81	109 404 894,26
Nombre de parts	40 010,0000	88 730,0000	251 690,0000	434 970,0000	470 570,0000
Valeur liquidative unitaire	237,69	227,15	209,66	264,61	232,49
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	17,99	-11,47	1,11	16,80	5,09

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1. Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers, les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2. Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

Comptabilisation des revenus

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui de la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part AC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part NC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part IC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part KC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
AC	FR0012020741	2,35 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net
IC	FR0012020758	1,15 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net
NC	FR0012020766	0,15 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net
KC	FR0013311933	1,3 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
AC	FR0012020741	Néant
IC	FR0012020758	Néant
NC	FR0012020766	Néant
KC	FR0013311933	Néant

Commission de surperformance**Part FR0012020741 AC**

20% TTC de la performance annuelle du FCP au-delà de la performance de l'indice composite (70% Cac All Tradable Net Return (dividendes réinvestis) + 30% Euro Stoxx Total Market Index Net Return (dividendes réinvestis) même si cette performance est négative. Une période de rattrapage des éventuelles sous-performances passées sera appliquée sur une période d'observation extensible de 1 à 5 ans.

(1) La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée.

(2) Elle est calculée sur une base nette de tous coûts.

Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 20% TTC représente la différence entre l'actif de l'OPCVM avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur de référence sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPCVM. Ces indices sont des indices dividendes et intérêts réinvestis.

Dès lors que la valeur liquidative du fonds enregistre une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence, après imputation des frais de gestion fixes, une provision de commission de surperformance au taux de 20% TTC sera appliquée sur la partie de cette performance supérieure à l'indice de référence, même si la performance du fonds est négative.

(3) Durant toute la durée de vie de l'OPCVM, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indicateur est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles depuis la dernière date de cristallisation.

(4) A chaque établissement de valeur liquidative :

- En cas de surperformance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une dotation est provisionnée.

- En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise de provision est effectuée à hauteur de 100% de la provision de surperformance existante.

(5) La commission de surperformance sur les rachats effectués en cours d'exercice est définitivement acquise à la société de gestion.

(6) En cas de surperformance, la commission est payable annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice. La provision est remise à zéro en cas de paiement.

Part FR0012020758 IC

20% TTC de la performance annuelle du FCP au-delà de la performance de l'indice composite (70% Cac All Tradable Net Return (dividendes réinvestis) + 30% Euro Stoxx Total Market Index Net Return (dividendes réinvestis) même si cette performance est négative. Une période de rattrapage des éventuelles sous-performances passées sera appliquée sur une période d'observation extensible de 1 à 5 ans.

(1) La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée.

(2) Elle est calculée sur une base nette de tous coûts.

Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 20% TTC représente la différence entre l'actif de l'OPCVM avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur de référence sur la période

de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPCVM. Ces indices sont des indices dividendes et intérêts réinvestis.

Dès lors que la valeur liquidative du fonds enregistre une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence, après imputation des frais de gestion fixes, une provision de commission de surperformance au taux de 20% TTC sera appliquée sur la partie de cette performance supérieure à l'indice de référence, même si la performance du fonds est négative.

(3) Durant toute la durée de vie de l'OPCVM, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indicateur est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles depuis la dernière date de cristallisation.

(4) A chaque établissement de valeur liquidative :

- En cas de surperformance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une dotation est provisionnée.

- En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise de provision est effectuée à hauteur de 100% de la provision de surperformance existante.

(5) La commission de surperformance sur les rachats effectués en cours d'exercice est définitivement acquise à la société de gestion.

(6) En cas de surperformance, la commission est payable annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice. La provision est remise à zéro en cas de paiement.

Part FR0012020766 NC

Néant

Part FR0013311933 KC

20% TTC de la performance annuelle du FCP au-delà de la performance de l'indice composite (70% Cac All Tradable Net Return (dividendes réinvestis) + 30% Euro Stoxx Total Market Index Net Return (dividendes réinvestis) même si cette performance est négative. Une période de rattrapage des éventuelles sous-performances passées sera appliquée sur une période d'observation extensible de 1 à 5 ans.

(1) La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée.

(2) Elle est calculée sur une base nette de tous coûts.

Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 20% TTC représente la différence entre l'actif de l'OPCVM avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur de référence sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPCVM. Ces indices sont des indices dividendes et intérêts réinvestis.

Dès lors que la valeur liquidative du fonds enregistre une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence, après imputation des frais de gestion fixes, une provision de commission de surperformance au taux de 20% TTC sera appliquée sur la partie de cette performance supérieure à l'indice de référence, même si la performance du fonds est négative.

(3) Durant toute la durée de vie de l'OPCVM, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indicateur est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles depuis la dernière date de cristallisation.

(4) A chaque établissement de valeur liquidative :

- En cas de surperformance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une dotation est provisionnée.

- En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise de provision est effectuée à hauteur de 100% de la provision de surperformance existante.

(5) La commission de surperformance sur les rachats effectués en cours d'exercice est définitivement acquise à la société de gestion.

(6) En cas de surperformance, la commission est payable annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice. La provision est remise à zéro en cas de paiement.

Le tableau ci-dessous énonce ces principes sur des hypothèses de performances présentées à titre d'exemple, sur une durée de 19 ans :

	Sur / Sous performance Nette*	Sous performance à compenser l'année suivante	Paiement de la commission de surperformance
ANNEE 1	5%	0%	OUI
ANNEE 2	0%	0%	NON
ANNEE 3	-5%	-5%	NON
ANNEE 4	3%	-2%	NON
ANNEE 5	2%	0%	NON
ANNEE 6	5%	0%	OUI
ANNEE 7	5%	0%	OUI
ANNEE 8	-10%	-10%	NON
ANNEE 9	2%	-8%	NON
ANNEE 10	2%	-6%	NON
ANNEE 11	2%	-4%	NON
ANNEE 12	0%	0%**	NON
ANNEE 13	2%	0%	OUI
ANNEE 14	-6%	-6%	NON
ANNEE 15	2%	-4%	NON
ANNEE 16	2%	-2%	NON
ANNEE 17	-4%	-6%	NON
ANNEE 18	0%	-4%***	NON
ANNEE 19	5%	0%	OUI

Notes relatives à l'exemple :

*La sur/sous performance nette se définit ici comme étant la performance du fonds au-delà/en-deçà du taux de référence.

**La sous-performance de l'année 12 à reporter à l'année suivante (ANNEE 13) est de 0 % (et non de -4 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 8 qui n'a pas encore été compensée (-4 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 8 est compensée jusqu'à l'année 12).

***La sous-performance de l'année 18 à reporter à l'année suivante (ANNEE 19) est de -4 % (et non de -6 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 14 qui n'a pas encore été compensée (-2 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 14 est compensée jusqu'à l'année 18)

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du

remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
10€ pour les actions négociées en France, Belgique, Pays-Bas et 20 € TTC pour les autres pays, frais maximum OPC : Max 150 € HT Futures : 2 € / lot HT Options, 0,40 % Mini 10 € HT Obligations, titres de créances, titres de créances à court terme : 55 Ht Max Prélèvement sur chaque transaction		100	

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,

- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données**Garantie reçue :**

Néant

Garantie donnée :

Néant

Informations complémentaires

Le prospectus ne prend pas en compte la nouvelle présentation FROG des frais de gestion, qui décompose les frais de gestion financière des frais de fonctionnement et autres services, de ce fait les pourcentages apparaissent à 0%.

Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe

Annexe :

1. Concernant le tableau d'Exposition directe aux marchés de crédit :

Les notations financières de 2 agences sont utilisées pour déterminer la qualité de l'investissement.

La notation peut s'appliquer à un émetteur et/ou à un titre.

Il existe deux types de rating : la note long terme (plus d'un an), plus détaillée, et la note court terme

La règle appliquée consiste à retenir

- En priorité, la note du titre si elle existe
- Ensuite, la note long terme de l'émetteur
- En dernier lieu, la note court terme

2. Concernant le tableau d'Inventaire des actifs et passifs :

Le secteur d'activité est renseigné selon la classification Industry Classification Benchmark avec la typologie Sous-secteur.

3. Le Rapport du commissaire aux comptes de l'exercice précédent figure en dernières pages de ce document.

Evolution des capitaux propres

	31/12/2024	29/12/2023
Capitaux propres début d'exercice	197 794 815,29	
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	12 113 690,12	
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-70 506 864,29	
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	1 283 293,02	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	9 024 542,58	
Variation des Plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	-3 565 561,55	
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Autres éléments	0,00	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	146 143 915,17	

Annexes des comptes annuels

Nombre de titres émis ou rachetés :

	En parts	En montant
PART CAPI AC		
Parts souscrites durant l'exercice	30 760,4178	5 537 433,64
Parts rachetés durant l'exercice	-154 414,1910	-27 246 049,64
Solde net des souscriptions/rachats	-123 653,7732	-21 708 616,00
PART CAPI IC		
Parts souscrites durant l'exercice	31 505,0337	6 317 002,38
Parts rachetés durant l'exercice	-131 784,3262	-26 106 730,46
Solde net des souscriptions/rachats	-100 279,2925	-19 789 728,08
PART CAPI KC		
Parts souscrites durant l'exercice	571,5341	107 996,10
Parts rachetés durant l'exercice	-27 620,2345	-5 405 329,39
Solde net des souscriptions/rachats	-27 048,7004	-5 297 333,29
PART CAPI NC		
Parts souscrites durant l'exercice	600,0000	151 258,00
Parts rachetés durant l'exercice	-49 320,0000	-11 748 754,80
Solde net des souscriptions/rachats	-48 720,0000	-11 597 496,80

Commissions de souscription et/ou rachat :

	En montant
PART CAPI AC	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI IC	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI KC	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI NC	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

Annexes des comptes annuels

Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part (EUR)	Nombre de parts	Valeur liquidative (EUR)
FR0012020741	PART CAPI AC	Capitalisable	EUR	54 159 357,96	309 379,1246	175,05
FR0012020758	PART CAPI IC	Capitalisable	EUR	78 359 680,30	398 066,7464	196,85
FR0013311933	PART CAPI KC	Capitalisable	EUR	4 114 821,89	21 964,4688	187,33
FR0012020766	PART CAPI NC	Capitalisable	EUR	9 510 055,02	40 010,0000	237,69

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		France +/-	Allemagne +/-	Belgique +/-	Pays-Bas +/-	Italie +/-
exprimés en milliers d'Euro						
Actif						
Actions et valeurs assimilées	140 582,60	85 813,67	16 357,82	13 706,05	7 690,86	7 288,43
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	140 582,60					

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition sur le marché des obligations convertibles - par pays et maturité de l'exposition

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
exprimés en milliers d'Euro					
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	5 795,09	0,00	0,00	0,00	5 795,09
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	NA	0,00	0,00	0,00	5 795,09

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) – ventilation par maturité

exprimés en milliers d'Euro	[0 - 3 mois] +/-	]3 - 6 mois] +/-	]6 mois - 1 an] +/-	]1 - 3 ans] +/-	]3 - 5 ans] +/-	]5 - 10 ans] +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	5 795,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	5 795,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché des devises

exprimés en milliers d'Euro	DKK +/-	CHF +/-			Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	4 978,70	2 913,44	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swap	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	4 978,70	2 913,44	0,00	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe aux marchés de crédit

exprimés en milliers d'Euro	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	0,00	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
exprimés en milliers d'Euro		
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	0,00	
Instruments financiers à terme non compensés	0,00	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres reçus en garantie	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Créances		
Collatéral espèces	0,00	
Dépôt de garantie espèces versé	0,00	
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		0,00
Instruments financiers à terme non compensés		0,00
Dettes		
Collatéral espèces		0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC détient moins de 10 % de son actif net dans d'autres OPC

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes – ventilation par nature

	31/12/2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	0,00
Coupons à recevoir	0,00
Ventes à règlement différé	24 936,57
Obligations amorties	0,00
Dépôts de garantie	0,00
Frais de gestion	0,00
Autres créditeurs divers	0,00
Total des créances	24 936,57
Dettes	
Souscriptions à payer	0,00
Achats à règlement différé	-59 380,51
Frais de gestion	-199 332,97
Dépôts de garantie	0,00
Autres débiteurs divers	0,00
Total des dettes	-258 713,48
Total des créances et dettes	-233 776,91

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Frais de gestion, autres frais et charges

PART CAPI AC	31/12/2024
Frais fixes	1 529 417,71
Frais fixes en % actuel	2,35
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

PART CAPI IC	31/12/2024
Frais fixes	952 481,96
Frais fixes en % actuel	1,15
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

PART CAPI KC	31/12/2024
Frais fixes	85 431,04
Frais fixes en % actuel	1,30
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

PART CAPI NC	31/12/2024
Frais fixes	18 901,63
Frais fixes en % actuel	0,15
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	0,00
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00
Titres reçus en garantie	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Total			0,00

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024	29/12/2023
Revenus nets	1 213 522,65	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	1 213 522,65	
Report à nouveau	0,00	
Sommes distribuables au titre du revenu net	1 213 522,65	

PART CAPI AC		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	-754,92	
Total	-754,92	
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

PART CAPI IC		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	958 032,16	
Total	958 032,16	
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

PART CAPI KC		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	44 046,89	
Total	44 046,89	
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

PART CAPI NC		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	212 198,52	
Total	212 198,52	
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024	29/12/2023
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	7 883 197,03	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	7 883 197,03	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	7 883 197,03	

PART CAPI AC		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	2 938 586,12	
Total	2 938 586,12	
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART CAPI IC		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	4 215 009,72	
Total	4 215 009,72	
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART CAPI KC		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	221 601,18	
Total	221 601,18	
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

PART CAPI NC		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	508 000,01	
Total	508 000,01	
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			140 582 599,58	96,19
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			140 582 599,58	96,19
Agro-alimentaire			1 178 213,75	0,81
KERRY GROUP CL.A	EUR	12 635	1 178 213,75	0,81
Articles de Loisirs			777 826,98	0,53
BENETEAU	EUR	88 189	777 826,98	0,53
Articles personnels			16 093 122,52	11,01
BRUNELLO CUCINELLI	EUR	30 656	3 231 142,40	2,21
HERMES INTERNATIONAL	EUR	1 325	3 076 650,00	2,10
HUGO BOSS NOM.	EUR	9 376	419 857,28	0,29
LVMH MOET HENNESSY VUITTON	EUR	10 600	6 736 300,00	4,61
PUMA	EUR	59 269	2 629 172,84	1,80
Automobiles et équipementiers			3 443 027,96	2,36
OPMOBILITY	EUR	178 132	1 786 663,96	1,22
STELLANTIS	EUR	131 000	1 656 364,00	1,14
Boissons			2 846 750,00	1,95
ANHEUSER-BUSCH INBEV	EUR	59 000	2 846 750,00	1,95
Chimie			3 260 797,60	2,23
AIR LIQUIDE	EUR	20 780	3 260 797,60	2,23
Equipement électronique et électrique			4 958 800,00	3,39
ALSTOM REGROUPT	EUR	230 000	4 958 800,00	3,39
Equipements de loisirs			7 331 239,90	5,02
KONINKLIJKE PHILIPS	EUR	219 500	5 355 800,00	3,66
TRIGANO	EUR	7 013	857 689,90	0,59
UBISOFT ENTERTAINMENT	EUR	85 000	1 117 750,00	0,77
Equipements et services médicaux			10 110 489,61	6,92
BIOMERIEUX	EUR	31 560	3 266 460,00	2,24
ESSILORLUXOTTICA	EUR	7 223	1 701 738,80	1,16
GN STORE NORD	DKK	132 560	2 377 490,81	1,63
SIEMENS HEALTHINEERS	EUR	54 000	2 764 800,00	1,89
Industrie pharmaceutique et Biotechnologie			995 392,50	0,68
VIRBAC	EUR	3 145	995 392,50	0,68
Industries généralistes			1 832 521,60	1,25
OENEO	EUR	186 992	1 832 521,60	1,25
Logiciel / Services informatiques			439 425,00	0,30
AUBAY	EUR	9 765	439 425,00	0,30
Logiciels et services informatiques			26 383 770,95	18,05
CAPGEMINI	EUR	25 100	3 969 565,00	2,72
DASSAULT SYSTEMES	EUR	87 050	2 916 175,00	2,00
NEMETSCHEK	EUR	37 696	3 528 345,60	2,41
SAP	EUR	15 300	3 615 390,00	2,47

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
SOPRA STERIA GROUP	EUR	66 000	11 286 000,00	7,72
WAVESTONE	EUR	24 873	1 068 295,35	0,73
Matériel équipements destinés aux TI			7 425 595,00	5,08
ASML HOLDING	EUR	1 000	678 700,00	0,46
LEGRAND	EUR	8 000	752 320,00	0,51
NEXANS	EUR	8 000	833 600,00	0,57
SCHNEIDER ELECTRIC	EUR	14 000	3 372 600,00	2,31
SOITEC REGROUPEMENT	EUR	13 000	1 132 950,00	0,78
STMICROELECTRONICS	EUR	27 000	655 425,00	0,45
Matériels et équipements informatiques			1 624 384,00	1,11
ELMOS SEMICONDUCTOR	EUR	23 888	1 624 384,00	1,11
Médias			901 685,12	0,62
IPSOS	EUR	19 636	901 685,12	0,62
Pharmacie/biotechnologie/Producteurs de Marijuana			21 464 026,62	14,69
ALK ABELLO CL.B	DKK	121 925	2 601 210,54	1,78
ROCHE HOLDING BJ	CHF	10 700	2 913 434,08	2,00
SANOFI	EUR	54 300	5 090 082,00	3,48
UCB	EUR	56 500	10 859 300,00	7,43
Prestataires de soins de santé			697 362,77	0,48
CLARIANE SE	EUR	333 986	697 362,77	0,48
Produits ménagers et constr individuelle			7 189 784,48	4,92
DE LONGHI	EUR	134 704	4 057 284,48	2,78
SEB	EUR	35 800	3 132 500,00	2,14
Services appui à industrie			11 871 760,50	8,12
ASSYSTEM	EUR	16 728	795 416,40	0,54
BUREAU VERITAS	EUR	307 000	9 007 380,00	6,16
ELIS	EUR	109 469	2 068 964,10	1,42
Sociétés de placement immobilier			1 454 400,00	0,99
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD UNIT	EUR	20 000	1 454 400,00	0,99
Transport industriel			3 828 762,72	2,62
EXEL INDUSTRIES	EUR	26 800	1 152 400,00	0,79
FONTAINE PAJOT	EUR	9 170	900 494,00	0,62
JUNGHEINRICH	EUR	41 892	1 074 948,72	0,73
KION GROUP	EUR	22 000	700 920,00	0,48
Voyages et Loisirs			4 473 460,00	3,06
PLUXEE NV	EUR	35 000	655 060,00	0,45
SODEXO	EUR	48 000	3 818 400,00	2,61
Total			140 582 599,58	96,19

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d’une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – actions

Instruments financiers à terme – actions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d’une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – taux d’intérêt

Instruments financiers à terme – taux d'intérêts				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d’une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – de change

Instruments financiers à terme – de change				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d’une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – sur risque de crédit

Instruments financiers à terme – sur risque de crédit				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d’une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – autres expositions

Instruments financiers à terme – autres expositions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devise utilisées en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
Total	0,00	0,00		0,00		0,00	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d’une catégorie de part

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Options					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Swaps					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Autres instruments					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Total		0,00	0,00	0,00	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	140 582 599,58
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	5 820 029,07
Autres passifs (-)	-258 713,48
Total = actif net	146 143 915,17



RSM Paris

26, rue Cambacères

75 008 Paris

France

Tél : +33 (0) 1 47 63 67 00

Fax : +33 (0) 1 47 63 69 00

www.rsmfrance.fr

KIRAO MULTICAPS

FONDS COMMUN DE PLACEMENT

Régi par le livre II du Code monétaire et financier

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le **29 DECEMBRE 2023**

Aux porteurs de parts,

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif **KIRAO MULTICAPS** constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le **29 décembre 2023**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Certaines informations nécessaires à l'établissement de notre rapport nous ayant été transmises tardivement, nous n'avons pas été en mesure d'établir le présent rapport dans le délai prévu par la réglementation en vigueur.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31 décembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

3. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

5. RESPONSABILITÉS DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

6. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.
- Certaines informations nécessaires à l'établissement de notre rapport nous ayant été transmises tardivement, nous n'avons pas été en mesure d'établir le présent rapport dans le délai prévu par la réglementation en vigueur.

Fait à Paris, le 22 avril 2024.

RSM PARIS

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris



Sarah TAUBIRA
Associée

BILAN ACTIF

	29/12/2023	30/12/2022
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	188 669 873,54	315 388 648,75
Actions et valeurs assimilées	188 669 873,54	315 388 648,75
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	188 669 873,54	315 388 648,75
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	0,00	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	54 351,56	68 656,59
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	54 351,56	68 656,59
Comptes financiers	9 543 249,91	8 026 298,58
Liquidités	9 543 249,91	8 026 298,58
Total de l'actif	198 267 475,01	323 483 603,92

BILAN PASSIF

	29/12/2023	30/12/2022
Capitaux propres		
Capital	210 398 358,34	325 308 220,28
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-14 084 618,36	-4 503 636,63
Résultat de l'exercice (a, b)	1 481 075,31	2 270 326,35
Total des capitaux propres	197 794 815,29	323 074 910,00
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	472 659,72	408 693,92
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	472 659,72	408 693,92
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	198 267 475,01	323 483 603,92

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	29/12/2023	30/12/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	126,41	790,56
Produits sur actions et valeurs assimilées	5 854 021,58	8 015 833,31
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	5 854 147,99	8 016 623,87
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	32 702,04
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	0,00	32 702,04
Résultat sur opérations financières (I - II)	5 854 147,99	7 983 921,83
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	3 763 209,72	4 936 720,21
Résultat net de l'exercice (I - II + III - IV) (I - II + III - IV)	2 090 938,27	3 047 201,62
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-609 862,96	-776 875,27
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	1 481 075,31	2 270 326,35

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part AC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part IC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part NC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part KC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
AC	FR0012020741	2,35 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0% dont frais de fonctionnement et autres services : 0%	Actif net
IC	FR0012020758	1,15 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0% dont frais de fonctionnement et autres services : 0%	Actif net
NC	FR0012020766	0,15 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0% dont frais de fonctionnement et autres services : 0%	Actif net
KC	FR0013311933	1,3 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0% dont frais de fonctionnement et autres services : 0%	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
AC	FR0012020741	Néant
IC	FR0012020758	Néant
NC	FR0012020766	Néant
KC	FR0013311933	Néant

Le prospectus ne prend pas en compte la nouvelle présentation FROG des frais de gestion, qui décompose les frais de gestion financière des frais de fonctionnement et autres services, de ce fait les pourcentages apparaissent à 0%.

Commission de surperformance

Part FR0012020741 AC

20% TTC de la performance annuelle du CP au-delà de la performance de l'indice composite (70% Cac All Tradable Net Return (dividendes réinvestis) + 30% Euro

Stoxx Total Market Index Net Return dividendes réinvestis) même si cette performance est négative. Une période de attrapage des éventuelles sousperformances passées sera appliquée sur une période d'observation extensible de 1 à 5 ans.

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée.

(2) Elle est calculée sur une base nette de tous coûts.

Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 20% TTC représente la différence entre l'actif de l'OPCVM avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un

actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur de référence sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPCVM. Ces indices sont des indices dividendes et intérêts réinvestis.

Dès lors que la valeur liquidative du fonds enregistre une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence, après imputation des frais de gestion fixes, une provision de commission de surperformance au taux de 20% TTC sera appliquée sur la partie de cette performance supérieure à l'indice de référence, même si la performance du fonds est négative.

(3) Durant toute la durée de vie de l'OPCVM, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indicateur est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles depuis la dernière date de cristallisation.

(4) A chaque établissement de valeur liquidative :

- En cas de surperformance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une dotation est provisionnée.

- En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise de provision est effectuée à hauteur de 100% de la provision de surperformance existante.

(5) La commission de surperformance sur les rachats effectués en cours d'exercice est définitivement acquise à la société de gestion.

(6) En cas de surperformance, la commission est payable annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice. La provision est remise à zéro en cas de paiement.

Part FR0012020758 IC

20% TTC de la performance annuelle du CP au-delà de la performance de l'indice composite (70% Cac All Tradable Net Return (dividendes réinvestis) + 30% Euro

Stoxx Total Market Index Net Return dividendes réinvestis) même si cette

performance est négative. Une période de attrapage des éventuelles sousperformances passées sera appliquée sur une période d'observation extensible de 1 à 5 ans.

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée.

(2) Elle est calculée sur une base nette de tous coûts.

Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 20% TTC représente la différence entre l'actif de l'OPCVM avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur de référence sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPCVM. Ces indices sont des indices dividendes et intérêts réinvestis.

Dès lors que la valeur liquidative du fonds enregistre une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence, après imputation des frais de gestion fixes, une provision de commission de surperformance au taux de 20% TTC sera appliquée sur la partie de cette performance supérieure à l'indice de référence, même si la performance du fonds est négative.

(3) Durant toute la durée de vie de l'OPCVM, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indicateur est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles depuis la dernière date de cristallisation.

(4) A chaque établissement de valeur liquidative :

- En cas de surperformance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une dotation est provisionnée.

- En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise de provision est effectuée à hauteur de 100% de la provision de surperformance existante.

(5) La commission de surperformance sur les rachats effectués en cours d'exercice est définitivement acquise à la société de gestion.

(6) En cas de surperformance, la commission est payable annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice. La provision est remise à zéro en cas de paiement.

Part FR0012020766 NC

Néant

Part FR0013311933 KC

20% TTC de la performance annuelle du CP au-delà de la performance de l'indice composite (70% Cac All Tradable Net Return (dividendes réinvestis) + 30% Euro

Stoxx Total Market Index Net Return dividendes réinvestis) même si cette

performance est négative. Une période de attrapage des éventuelles sousperformances passées sera appliquée sur une période d'observation extensible de 1 à 5 ans.

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée.

(2) Elle est calculée sur une base nette de tous coûts.

Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 20% TTC représente la différence entre l'actif de l'OPCVM avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur de référence sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPCVM. Ces indices sont des indices dividendes et intérêts réinvestis.

Dès lors que la valeur liquidative du fonds enregistre une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence, après imputation des frais de gestion fixes, une provision de commission de surperformance au taux de 20% TTC sera appliquée sur la partie de cette performance supérieure à l'indice de référence, même si la performance du fonds est négative.

(3) Durant toute la durée de vie de l'OPCVM, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indicateur est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles depuis la dernière date de cristallisation.

(4) A chaque établissement de valeur liquidative :

- En cas de surperformance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une dotation est provisionnée.

- En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise de provision est effectuée à hauteur de 100% de la provision de surperformance existante.

(5) La commission de surperformance sur les rachats effectués en cours d'exercice est définitivement acquise à la société de gestion.

(6) En cas de surperformance, la commission est payable annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice. La provision est remise à zéro en cas de paiement.

Le tableau ci-dessous énonce ces principes sur des hypothèses de performances présentées à titre d'exemple, sur une durée de 19 ans :

	Sur / Sous performance Nette*	Sous performance à compenser l'année suivante	Paiement de la commission de surperformance
ANNEE 1	5%	0%	OUI
ANNEE 2	0%	0%	NON
ANNEE 3	-5%	-5%	NON
ANNEE 4	3%	-2%	NON
ANNEE 5	2%	0%	NON
ANNEE 6	5%	0%	OUI
ANNEE 7	5%	0%	OUI
ANNEE 8	-10%	-10%	NON
ANNEE 9	2%	-8%	NON
ANNEE 10	2%	-6%	NON
ANNEE 11	2%	-4%	NON
ANNEE 12	0%	0%**	NON
ANNEE 13	2%	0%	OUI
ANNEE 14	-6%	-6%	NON
ANNEE 15	2%	-4%	NON
ANNEE 16	2%	-2%	NON
ANNEE 17	-4%	-6%	NON
ANNEE 18	0%	-4%***	NON
ANNEE 19	5%	0%	OUI

Notes relatives à l'exemple :

*La sur/sous performance nette se définit ici comme étant la performance du fonds au-delà/en-deçà du taux de référence.

**La sous-performance de l'année 12 à reporter à l'année suivante (ANNEE 13) est de 0 % (et non de -4 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 8 qui n'a pas encore été compensée (-4 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 8 est compensée jusqu'à l'année 12).

***La sous-performance de l'année 18 à reporter à l'année suivante (ANNEE 19) est de -4 % (et non de -6 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 14 qui n'a pas encore été compensée (-2 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 14 est compensée jusqu'à l'année 18)

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du

remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
10€ pour les actions négociées en France, Belgique, Pays-Bas et 20 € TTC pour les autres pays, frais maximum OPC : Max 150 € HT Futures : 2 € / lot HT Options, 0,40 % Mini 10 € HT Obligations, titres de créances, titres de créances à court terme : 55 Ht Max Prélèvement sur chaque transaction		100	

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,

- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Néant

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	29/12/2023	30/12/2022
Actif net en début d'exercice	323 074 910,00	536 088 496,04
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	24 502 494,33	43 622 820,56
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-172 149 118,70	-148 237 047,90
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	36 887 847,00	20 393 039,44
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-49 554 166,01	-24 838 536,72
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-394 284,93	-461 440,95
Différences de change	0,00	0,00
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	33 336 195,33	-106 539 622,09
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>28 565 272,39</i>	<i>-4 770 922,94</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-4 770 922,94</i>	<i>101 768 699,15</i>
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	2 090 938,27	3 047 201,62
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	197 794 815,29	323 074 910,00

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	9 543 249,91	4,82	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	9 543 249,91	4,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise2	%	Devise 3	%	Autre(s) devise(s)	%
	DKK	DKK	CHF	CHF	GBP			
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	3 210 332,17	1,62	3 175 734,04	1,61	1 626 835,34	0,82	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	29/12/2023
Titres acquis à r��m��r��	0,00
Titres pris en pension livr��e	0,00
Titres emprunt��s	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIÉTÉ DE GESTION OU LES ENTITÉS DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			0,00

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	1 481 075,31	2 270 326,35
Total	1 481 075,31	2 270 326,35

	29/12/2023	30/12/2022
BI PART CAPI KC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	84 836,45	68 124,95
Total	84 836,45	68 124,95
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
C1 PART CAPI AC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-73 576,02	-346 138,45
Total	-73 576,02	-346 138,45
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
C2 PART CAPI IC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 046 885,71	1 533 912,96
Total	1 046 885,71	1 533 912,96
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
C3 PART CAPI NC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	422 929,17	1 014 426,89
Total	422 929,17	1 014 426,89
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-14 084 618,36	-4 503 636,63
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-14 084 618,36	-4 503 636,63

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
B1 PART CAPI KC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-632 508,80	-134 032,36
Total	-632 508,80	-134 032,36
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
C1 PART CAPI AC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-5 260 278,70	-1 172 371,09
Total	-5 260 278,70	-1 172 371,09
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
C2 PART CAPI IC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-6 750 683,01	-2 463 519,36
Total	-6 750 683,01	-2 463 519,36
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
C3 PART CAPI NC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 441 147,85	-733 713,82
Total	-1 441 147,85	-733 713,82
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)	Crédit d'impôt unitaire	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes
				€	€	€	€	€
30/09/2020	B1 PART CAPI KC	28 830 054,42	164 114,9699	175,66	0,00	0,00	0,00	2,34
30/09/2020	C1 PART CAPI AC	116 234 443,97	677 138,1617	171,65	0,00	0,00	0,00	1,12
30/09/2020	C2 PART CAPI IC	167 227 277,36	911 716,8579	183,42	0,00	0,00	0,00	2,52
30/09/2020	C3 PART CAPI NC	104 059 663,73	490 270,00	212,24	0,00	0,00	0,00	10,10
31/12/2020	B1 PART CAPI KC	31 337 822,26	163 329,8221	191,86	0,00	0,00	0,00	3,68
31/12/2020	C1 PART CAPI AC	126 004 380,85	673 862,7084	186,98	0,00	0,00	0,00	3,12
31/12/2020	C2 PART CAPI IC	184 194 208,68	919 091,0375	200,46	0,00	0,00	0,00	3,92
31/12/2020	C3 PART CAPI NC	109 404 894,26	470 570,00	232,49	0,00	0,00	0,00	5,09
31/12/2021	B1 PART CAPI KC	23 301 324,06	107 935,5778	215,88	0,00	0,00	0,00	11,39
31/12/2021	C1 PART CAPI AC	119 851 116,97	575 676,8403	208,19	0,00	0,00	0,00	8,92
31/12/2021	C2 PART CAPI IC	277 836 301,20	1 230 310,2763	225,82	0,00	0,00	0,00	12,23
31/12/2021	C3 PART CAPI NC	115 099 753,81	434 970,00	264,61	0,00	0,00	0,00	16,80
30/12/2022	B1 PART CAPI KC	9 615 011,59	56 858,5267	169,10	0,00	0,00	0,00	-1,15
30/12/2022	C1 PART CAPI AC	83 904 373,63	519 918,2759	161,37	0,00	0,00	0,00	-2,92
30/12/2022	C2 PART CAPI IC	176 783 779,99	997 889,0942	177,15	0,00	0,00	0,00	-0,93
30/12/2022	C3 PART CAPI NC	52 771 744,79	251 690,00	209,66	0,00	0,00	0,00	1,11
29/12/2023	B1 PART CAPI KC	8 876 840,71	49 013,1692	181,11	0,00	0,00	0,00	-11,17
29/12/2023	C1 PART CAPI AC	74 065 198,34	433 032,8978	171,03	0,00	0,00	0,00	-12,31
29/12/2023	C2 PART CAPI IC	94 697 678,01	498 346,0389	190,02	0,00	0,00	0,00	-11,44
29/12/2023	C3 PART CAPI NC	20 155 098,23	88 730,00	227,15	0,00	0,00	0,00	-11,47

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
B1 PART CAPI KC		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	3 731,65270	691 775,22
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-11 577,01020	-2 140 174,08
Solde net des Souscriptions/Rachats	-7 845,35750	-1 448 398,86
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	49 013,16920	

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI AC		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	113 731,31670	20 157 776,60
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-200 616,69480	-34 318 444,41
Solde net des Souscriptions/Rachats	-86 885,37810	-14 160 667,81
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	433 032,89780	

	En quantité	En montant
C2 PART CAPI IC		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	16 484,48460	3 160 606,01
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-516 027,53990	-97 890 518,01
Solde net des Souscriptions/Rachats	-499 543,05530	-94 729 912,00
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	498 346,03890	

	En quantité	En montant
C3 PART CAPI NC		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	2 150,00000	492 336,50
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-165 110,00000	-37 799 982,20
Solde net des Souscriptions/Rachats	-162 960,00000	-37 307 645,70
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	88 730,00000	

COMMISSIONS

	En montant
B1 PART CAPI KC	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	18,85
Montant des commissions de souscription perçues	18,85
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	18,85
Montant des commissions de souscription r�troced�es	18,85
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C1 PART CAPI AC	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C2 PART CAPI IC	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C3 PART CAPI NC	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00

	En montant
C3 PART CAPLNC	
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	29/12/2023
FR0013311933 B1 PART CAPI KC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,30
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	130 924,04
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	29/12/2023
FR0012020741 C1 PART CAPI AC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,35
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	2 113 117,58
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	29/12/2023
FR0012020758 C2 PART CAPI IC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,15
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	1 466 753,45
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	29/12/2023
FR0012020766 C3 PART CAPI NC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,15
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	52 414,65
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
Créances	SRD et règlements différés	54 351,56
Total des créances		54 351,56
Dettes	SRD et règlements différés	232 109,76
Dettes	Frais de gestion	240 549,96
Total des dettes		472 659,72
Total dettes et créances		-418 308,16

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTFEUILLE	188 669 873,54	95,39
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	188 669 873,54	95,39
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	0,00	0,00
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	54 351,56	0,03
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-472 659,72	-0,24
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	9 543 249,91	4,82
DISPONIBILITES	9 543 249,91	4,82
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	197 794 815,29	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées			188 669 873,54	95,39
TOTAL Actions & valeurs assimilées nég. sur un marché régl. ou assimilé			188 669 873,54	95,39
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)			188 669 873,54	95,39
TOTAL BELGIQUE			14 927 959,50	7,55
BE0003739530 UCB	EUR	138 500	10 927 650,00	5,53
BE0974293251 ANHEUSER-BUSCH INBEV	EUR	68 475	4 000 309,50	2,02
TOTAL SUISSE			3 175 734,04	1,61
CH0012032048 ROCHE HOLDING BJ	CHF	12 090	3 175 734,04	1,61
TOTAL ALLEMAGNE			19 789 719,03	10,01
DE0005313704 CARL ZEISS MEDITEC	EUR	6 050	597 982,00	0,30
DE0005677108 ELMOS SEMICONDUCTOR	EUR	16 991	1 257 334,00	0,64
DE0006219934 JUNGHEINRICH	EUR	-46 653	1 549 812,66	0,78
DE0006452907 NEMETSCHEK	EUR	-42 007	3 296 709,36	1,67
DE0007164600 SAP	EUR	33 776	4 711 076,48	2,39
DE000A1PHFF7 HUGO BOSS NOM.	EUR	12 000	809 520,00	0,41
DE000KGX8881 KION GROUP	EUR	35 439	1 370 426,13	0,69
DE000SHL1006 SIEMENS HEALTHINEERS	EUR	83 600	4 397 360,00	2,22
DE000SYM9999 SYMRISE	EUR	18 060	1 799 498,40	0,91

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL DANEMARK			3 210 332,17	1,62
DK0010272632 GIN STORE NORD	DKK	79 850	1 840 385,03	0,93
DK0061802139 ALK ABELLO CLB	DKK	100 905	1 369 947,14	0,69
TOTAL FRANCE			119 524 509,62	60,43
FR0000031577 VIRBAC	EUR	4 310	1 549 445,00	0,78
FR0000035164 BENETEAU	EUR	231 061	2 883 641,28	1,46
FR0000044448 NEXANS	EUR	19 800	1 569 150,00	0,79
FR0000050809 SOPRA STERIA GROUP	EUR	94 000	18 593 200,00	9,41
FR0000052292 HERMES INTERNATIONAL	EUR	2 200	4 221 360,00	2,13
FR0000052680 OENEO	EUR	307 011	3 960 441,90	2,00
FR0000054470 UBISOFT ENTERTAINMENT	EUR	137 015	3 166 416,65	1,60
FR0000063737 AUBAY	EUR	32 075	1 335 923,75	0,68
FR0000073298 IPSOS	EUR	19 636	1 114 343,00	0,56
FR0000074148 ASSYSTEM	EUR	20 683	1 023 808,50	0,52
FR0000120073 AIR LIQUIDE	EUR	26 800	4 720 016,00	2,39
FR0000120578 SANOFI	EUR	77 030	6 914 212,80	3,50
FR0000121014 LVMH MOET HENNESSY VUITTON	EUR	16 000	11 737 600,00	5,93
FR0000121220 SODEXO	EUR	59 400	5 917 428,00	2,99
FR0000121667 ESSILORLUXOTTICA	EUR	19 928	3 618 924,80	1,83
FR0000121709 SEB	EUR	24 000	2 712 000,00	1,37

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
FR0000121972 SCHNEIDER ELECTRIC	EUR	26 045	4 734 460,10	2,39
FR0000124570 PLASTIC OMNIUM	EUR	147 110	1 765 320,00	0,89
FR0000125338 CAPGEMINI	EUR	35 035	6 612 856,25	3,34
FR0004527638 EXEL INDUSTRIES	EUR	49 800	2 689 200,00	1,36
FR0005691656 TRIGANO	EUR	16 125	2 391 337,50	1,21
FR0006174348 BUREAU VERITAS	EUR	356 000	8 141 720,00	4,12
FR0010220475 ALSTOM REGROUPT	EUR	56 000	682 080,00	0,34
FR0010307819 LEGRAND	EUR	19 747	1 858 192,70	0,94
FR0010386334 CLARIANE SE	EUR	229 151	550 879,00	0,28
FR0010485268 FONTAINE PAJOT	EUR	11 093	1 270 148,50	0,64
FR0011476928 FNAC DARTY	EUR	27 307	750 942,50	0,38
FR0012435121 ELIS	EUR	215 861	4 077 614,29	2,06
FR0013227113 SOITEC REGROUPEMENT	EUR	20 410	3 302 338,00	1,67
FR0013280286 BIOMERIEUX	EUR	28 440	2 861 064,00	1,45
FR0013326246 UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD UNIT	EUR	20 000	1 338 400,00	0,68
FR0013357621 WAVESTONE	EUR	24 873	1 460 045,10	0,74
TOTAL ROYAUME UNI			1 626 835,34	0,82
GB0009633180 DECHRA PHARMACEUTICALS	GBP	36 600	1 626 835,34	0,82
TOTAL IRLANDE			2 616 624,90	1,32
IE0004906560 KERRY GROUP CL.A	EUR	33 265	2 616 624,90	1,32

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL ITALIE			5 999 142,08	3,03
IT0003115950 DE LONGHI	EUR	138 504	4 227 142,08	2,13
IT0004764699 BRUNELLO CUCINELLI	EUR	20 000	1 772 000,00	0,90
TOTAL PAYS-BAS			17 799 016,86	9,00
NL0000009538 KONINKLIJKE PHILIPS	EUR	351 000	7 400 835,00	3,74
NL0012169213 QIAGEN	EUR	25 915	1 021 051,00	0,52
NL00150001Q9 STELLANTIS	EUR	443 468	9 377 130,86	4,74



RSM Paris

26, rue Cambacérès

75 008 Paris

France

Tél. : +33 (0) 1 47 63 67 00

Fax : +33 (0) 1 47 63 69 00

www.rsmfrance.fr

KIRAO MULTICAPS

FONDS COMMUN DE PLACEMENT

Régi par le livre II du Code monétaire et financier

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le **31 DECEMBRE 2024**

Aux porteurs de parts,**1. OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif **KIRAO MULTICAPS** constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2024**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre la présente attestation dans les délais réglementaires compte tenu du délai nécessaire à la finalisation de nos travaux.

2. FONDEMENT DE L'OPINION**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 décembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

3. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme mentionné ci-avant, la note de l'annexe expose le changement de méthode comptable résultant de l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020-07 modifié).

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables appliqués par le fonds, nous avons vérifié la correcte application du changement de réglementation comptable et de la présentation qui en est faite.

4. VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

5. RESPONSABILITÉS DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

6. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 20 mai 2025

RSM PARIS

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'N. BÉNARD'.

Nicolas BÉNARD
Associé

Bilan actif au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Immobilisations corporelles nettes	0,00	
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)¹	140 582 599,58	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	140 582 599,58	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations convertibles en actions (B)¹	0,00	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations et valeurs assimilées (C)¹	0,00	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Titres de créances (D)	0,00	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	0,00	
OPCVM	0,00	
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne	0,00	
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	
Dépôts (F)	0,00	
Instruments financiers à terme (G)	0,00	
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Autres opérations temporaires	0,00	
Prêts (I)	0,00	
Autres actifs éligibles (J)	0,00	
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	140 582 599,58	
Créances et comptes d'ajustement actifs	24 936,57	
Comptes financiers	5 795 092,50	
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II¹	5 820 029,07	
Total Actif I + II	146 402 628,65	

(1) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan passif au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Capitaux propres :		
Capital	141 625 545,98	
Report à nouveau sur revenu net	0,00	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	
Résultat net de l'exercice	4 518 369,19	
Capitaux propres I	146 143 915,17	
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	0,00	
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	
Instruments financiers à terme (B)	0,00	
Emprunts	0,00	
Autres passifs éligibles (C)	0,00	
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	0,00	
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	258 713,48	
Concours bancaires	0,00	
Sous-total autres passifs IV	258 713,48	
Total Passifs : I + III + IV	146 402 628,65	

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	3 869 525,36	
Produits sur obligations	0,00	
Produits sur titres de créance	0,00	
Produits sur des parts d'OPC *	0,00	
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Produits sur prêts et créances	0,00	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres produits financiers	0,00	
Sous-total Produits sur opérations financières	3 869 525,36	
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	0,00	
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Charges sur emprunts	0,00	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres charges financières	0,00	
Sous-total charges sur opérations financières	0,00	
Total Revenus financiers nets (A)	3 869 525,36	
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	
Autres produits	0,00	
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-2 586 232,34	
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	
Impôts et taxes	0,00	
Autres charges	0,00	
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-2 586 232,34	
Sous total revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	1 283 293,02	
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-69 770,37	
Revenus nets I = C + D	1 213 522,65	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	9 247 492,94	
Frais de transactions externes et frais de cession	-222 950,36	
Frais de recherche	0,00	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	
Indemnités d'assurance perçues	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	9 024 542,58	
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	-1 141 345,55	
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	7 883 197,03	
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	-3 565 561,55	
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations G	-3 565 561,55	

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	-1 012 788,94	
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	-4 578 350,49	
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	0,00	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	0,00	
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	0,00	
Résultat net = I + II + III - IV	4 518 369,19	

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

Stratégie et profil de gestion

FCP de classification actions des pays de la zone euro, éligible au PEA, il est investi à 83% minimum en actions de l'Union Européenne. Le FCP, a pour objectif long terme d'obtenir une performance annualisée supérieure à celle de l'indice synthétique 70% Cac All Tradable Net Return (dividendes réinvestis) + 30% Euro Stoxx Total Market Index Net Return (dividendes réinvestis). L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à postériori comme indicateur de comparaison des performances sans contrainte sur la stratégie de gestion.

Le prospectus de l'OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Actif net total	146 143 915,17	197 794 815,29	323 074 910,00	536 088 496,04	450 941 306,05
PART CAPI AC					
Actif net	54 159 357,96	74 065 198,34	83 904 373,63	119 851 116,97	126 004 380,85
Nombre de parts	309 379,1246	433 032,8978	519 918,2759	575 676,8403	673 862,7084
Valeur liquidative unitaire	175,05	171,03	161,37	208,19	186,98
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	9,49	-12,31	-2,92	8,92	3,12
PART CAPI IC					
Actif net	78 359 680,30	94 697 678,01	176 783 779,99	277 836 301,20	184 194 208,68
Nombre de parts	398 066,7464	498 346,0389	997 889,0942	1 230 310,2763	919 091,0375
Valeur liquidative unitaire	196,85	190,02	177,15	225,82	200,40
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	12,98	-11,44	-0,93	12,23	3,92
PART CAPI KC					
Actif net	4 114 821,89	8 876 840,71	9 615 011,59	23 301 324,06	31 337 822,26
Nombre de parts	21 964,4688	49 013,1692	56 858,5267	107 935,5778	163 329,8221
Valeur liquidative unitaire	187,33	181,11	169,10	215,88	191,86
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	12,08	-11,17	-1,15	11,39	3,68

Annexes des comptes annuels

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
PART CAPI NC					
Actif net	9 510 055,02	20 155 098,23	52 771 744,79	115 099 753,81	109 404 894,26
Nombre de parts	40 010,0000	88 730,0000	251 690,0000	434 970,0000	470 570,0000
Valeur liquidative unitaire	237,69	227,15	209,66	264,61	232,49
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	17,99	-11,47	1,11	16,80	5,09

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1. Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers, les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2. Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

Comptabilisation des revenus

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui de la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part AC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part NC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part IC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part KC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
AC	FR0012020741	2,35 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net
IC	FR0012020758	1,15 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net
NC	FR0012020766	0,15 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net
KC	FR0013311933	1,3 % TTC maximum	Actif net

		dont frais de gestion financière : 0 %	
		dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
AC	FR0012020741	Néant
IC	FR0012020758	Néant
NC	FR0012020766	Néant
KC	FR0013311933	Néant

Commission de surperformance

Part FR0012020741 AC

20% TTC de la performance annuelle du FCP au-delà de la performance de l'indice composite (70% Cac All Tradable Net Return (dividendes réinvestis) + 30% Euro Stoxx Total Market Index Net Return (dividendes réinvestis) même si cette performance est négative. Une période de rattrapage des éventuelles sous-performances passées sera appliquée sur une période d'observation extensible de 1 à 5 ans.

(1) La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée.

(2) Elle est calculée sur une base nette de tous coûts.

Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 20% TTC représente la différence entre l'actif de l'OPCVM avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur de référence sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPCVM. Ces indices sont des indices dividendes et intérêts réinvestis.

Dès lors que la valeur liquidative du fonds enregistre une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence, après imputation des frais de gestion fixes, une provision de commission de surperformance au taux de 20% TTC sera appliquée sur la partie de cette performance supérieure à l'indice de référence, même si la performance du fonds est négative.

(3) Durant toute la durée de vie de l'OPCVM, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indicateur est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles depuis la dernière date de cristallisation.

(4) A chaque établissement de valeur liquidative :

- En cas de surperformance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une dotation est provisionnée.

- En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise de provision est effectuée à hauteur de 100% de la provision de surperformance existante.

(5) La commission de surperformance sur les rachats effectués en cours d'exercice est définitivement acquise à la société de gestion.

(6) En cas de surperformance, la commission est payable annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice. La provision est remise à zéro en cas de paiement.

Part FR0012020758 IC

20% TTC de la performance annuelle du FCP au-delà de la performance de l'indice composite (70% Cac All Tradable Net Return (dividendes réinvestis) + 30% Euro Stoxx Total Market Index Net Return (dividendes réinvestis) même si cette performance est négative. Une période de rattrapage des éventuelles sous-performances passées sera appliquée sur une période d'observation extensible de 1 à 5 ans.

(1) La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée.

(2) Elle est calculée sur une base nette de tous coûts.

Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 20% TTC représente la différence entre l'actif de l'OPCVM avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur de référence sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPCVM. Ces indices sont des indices dividendes et intérêts réinvestis.

Dès lors que la valeur liquidative du fonds enregistre une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence, après imputation des frais de gestion fixes, une provision de commission de surperformance au taux de 20% TTC sera appliquée sur la partie de cette performance supérieure à l'indice de référence, même si la performance du fonds est négative.

(3) Durant toute la durée de vie de l'OPCVM, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indicateur est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles depuis la dernière date de cristallisation.

(4) A chaque établissement de valeur liquidative :

- En cas de surperformance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une dotation est provisionnée.

- En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise de provision est effectuée à hauteur de 100% de la provision de surperformance existante.

(5) La commission de surperformance sur les rachats effectués en cours d'exercice est définitivement acquise à la société de gestion.

(6) En cas de surperformance, la commission est payable annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice. La provision est remise à zéro en cas de paiement.

Part FR0012020766 NC

Néant

Part FR0013311933 KC

20% TTC de la performance annuelle du FCP au-delà de la performance de l'indice composite (70% Cac All Tradable Net Return (dividendes réinvestis) + 30% Euro Stoxx Total Market Index Net Return (dividendes réinvestis) même si cette performance est négative. Une période de rattrapage des éventuelles sous-performances passées sera appliquée sur une période d'observation extensible de 1 à 5 ans.

(1) La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée.

(2) Elle est calculée sur une base nette de tous coûts.

Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 20% TTC représente la différence entre l'actif de l'OPCVM avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur de référence sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPCVM. Ces indices sont des indices dividendes et intérêts réinvestis.

Dès lors que la valeur liquidative du fonds enregistre une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence, après imputation des frais de gestion fixes, une provision de commission de surperformance au taux de 20% TTC sera appliquée sur la partie de cette performance supérieure à l'indice de référence, même si la performance du fonds est négative.

(3) Durant toute la durée de vie de l'OPCVM, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indicateur est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles depuis la dernière date de cristallisation.

(4) A chaque établissement de valeur liquidative :

- En cas de surperformance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une dotation est provisionnée.

- En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise de provision est effectuée à hauteur de 100% de la provision de surperformance existante.

(5) La commission de surperformance sur les rachats effectués en cours d'exercice est définitivement acquise à la société de gestion.

(6) En cas de surperformance, la commission est payable annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice. La provision est remise à zéro en cas de paiement.

Le tableau ci-dessous énonce ces principes sur des hypothèses de performances présentées à titre d'exemple, sur une durée de 19 ans :

	Sur / Sous performance Nette*	Sous performance à compenser l'année suivante	Paiement de la commission de surperformance
ANNEE 1	5%	0%	OUI
ANNEE 2	0%	0%	NON
ANNEE 3	-5%	-5%	NON
ANNEE 4	3%	-2%	NON
ANNEE 5	2%	0%	NON
ANNEE 6	5%	0%	OUI
ANNEE 7	5%	0%	OUI
ANNEE 8	-10%	-10%	NON
ANNEE 9	2%	-8%	NON
ANNEE 10	2%	-6%	NON
ANNEE 11	2%	-4%	NON
ANNEE 12	0%	0%**	NON
ANNEE 13	2%	0%	OUI
ANNEE 14	-6%	-6%	NON
ANNEE 15	2%	-4%	NON
ANNEE 16	2%	-2%	NON
ANNEE 17	-4%	-6%	NON
ANNEE 18	0%	-4%***	NON
ANNEE 19	5%	0%	OUI

Notes relatives à l'exemple :

*La sur/sous performance nette se définit ici comme étant la performance du fonds au-delà/en-deçà du taux de référence.

**La sous-performance de l'année 12 à reporter à l'année suivante (ANNEE 13) est de 0 % (et non de -4 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 8 qui n'a pas encore été compensée (-4 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 8 est compensée jusqu'à l'année 12).

***La sous-performance de l'année 18 à reporter à l'année suivante (ANNEE 19) est de -4 % (et non de -6 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 14 qui n'a pas encore été compensée (-2 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 14 est compensée jusqu'à l'année 18)

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
10€ pour les actions négociées en France, Belgique, Pays-Bas et 20 € TTC pour les autres pays, frais maximum OPC : Max 150 € HT Futures : 2 € / lot HT Options, 0,40 % Mini 10 € HT Obligations, titres de créances, titres de créances à court terme : 55 Ht Max Prélèvement sur chaque transaction		100	

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Néant

Informations complémentaires

Le prospectus ne prend pas en compte la nouvelle présentation FROG des frais de gestion, qui décompose les frais de gestion financière des frais de fonctionnement et autres services, de ce fait les pourcentages apparaissent à 0%.

Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe

Annexe :

1. Concernant le tableau d'Exposition directe aux marchés de crédit :

Les notations financières de 2 agences sont utilisées pour déterminer la qualité de l'investissement.

La notation peut s'appliquer à un émetteur et/ou à un titre.

Il existe deux types de rating : la note long terme (plus d'un an), plus détaillée, et la note court terme

La règle appliquée consiste à retenir

- En priorité, la note du titre si elle existe
- Ensuite, la note long terme de l'émetteur
- En dernier lieu, la note court terme

2. Concernant le tableau d'Inventaire des actifs et passifs :

Le secteur d'activité est renseigné selon la classification Industry Classification Benchmark avec la typologie Sous-secteur.

3. Le Rapport du commissaire aux comptes de l'exercice précédent figure en dernières pages de ce document.

Evolution des capitaux propres

	31/12/2024	29/12/2023
Capitaux propres début d'exercice	197 794 815,29	
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	12 113 690,12	
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-70 506 864,29	
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	1 283 293,02	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	9 024 542,58	
Variation des Plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	-3 565 561,55	
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Autres éléments	0,00	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	146 143 915,17	

Annexes des comptes annuels

Nombre de titres émis ou rachetés :

	En parts	En montant
PART CAPI AC		
Parts souscrites durant l'exercice	30 760,4178	5 537 433,64
Parts rachetés durant l'exercice	-154 414,1910	-27 246 049,64
Solde net des souscriptions/rachats	-123 653,7732	-21 708 616,00
PART CAPI IC		
Parts souscrites durant l'exercice	31 505,0337	6 317 002,38
Parts rachetés durant l'exercice	-131 784,3262	-26 106 730,46
Solde net des souscriptions/rachats	-100 279,2925	-19 789 728,08
PART CAPI KC		
Parts souscrites durant l'exercice	571,5341	107 996,10
Parts rachetés durant l'exercice	-27 620,2345	-5 405 329,39
Solde net des souscriptions/rachats	-27 048,7004	-5 297 333,29
PART CAPI NC		
Parts souscrites durant l'exercice	600,0000	151 258,00
Parts rachetés durant l'exercice	-49 320,0000	-11 748 754,80
Solde net des souscriptions/rachats	-48 720,0000	-11 597 496,80

Commissions de souscription et/ou rachat :

	En montant
PART CAPI AC	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI IC	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI KC	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI NC	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

Annexes des comptes annuels

Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part (EUR)	Nombre de parts	Valeur liquidative (EUR)
FR0012020741	PART CAPI AC	Capitalisable	EUR	54 159 357,96	309 379,1246	175,05
FR0012020758	PART CAPI IC	Capitalisable	EUR	78 359 680,30	398 066,7464	196,85
FR0013311933	PART CAPI KC	Capitalisable	EUR	4 114 821,89	21 964,4688	187,33
FR0012020766	PART CAPI NC	Capitalisable	EUR	9 510 055,02	40 010,0000	237,69

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		France +/-	Allemagne +/-	Belgique +/-	Pays-Bas +/-	Italie +/-
exprimés en milliers d'Euro						
Actif						
Actions et valeurs assimilées	140 582,60	85 813,67	16 357,82	13 706,05	7 690,86	7 288,43
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	140 582,60					

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition sur le marché des obligations convertibles - par pays et maturité de l'exposition

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
exprimés en milliers d'Euro					
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	5 795,09	0,00	0,00	0,00	5 795,09
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	NA	0,00	0,00	0,00	5 795,09

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) – ventilation par maturité

exprimés en milliers d'Euro	[0 - 3 mois] +/-	]3 - 6 mois] +/-	]6 mois - 1 an] +/-	]1 - 3 ans] +/-	]3 - 5 ans] +/-	]5 - 10 ans] +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	5 795,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	5 795,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché des devises

exprimés en milliers d'Euro	DKK +/-	CHF +/-			Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	4 978,70	2 913,44	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swap	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	4 978,70	2 913,44	0,00	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe aux marchés de crédit

exprimés en milliers d'Euro	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	0,00	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
exprimés en milliers d'Euro		
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	0,00	
Instruments financiers à terme non compensés	0,00	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres reçus en garantie	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Créances		
Collatéral espèces	0,00	
Dépôt de garantie espèces versé	0,00	
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		0,00
Instruments financiers à terme non compensés		0,00
Dettes		
Collatéral espèces		0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC détient moins de 10 % de son actif net dans d'autres OPC

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes – ventilation par nature

	31/12/2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	0,00
Coupons à recevoir	0,00
Ventes à règlement différé	24 936,57
Obligations amorties	0,00
Dépôts de garantie	0,00
Frais de gestion	0,00
Autres créiteurs divers	0,00
Total des créances	24 936,57
Dettes	
Souscriptions à payer	0,00
Achats à règlement différé	-59 380,51
Frais de gestion	-199 332,97
Dépôts de garantie	0,00
Autres débiteurs divers	0,00
Total des dettes	-258 713,48
Total des créances et dettes	-233 776,91

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Frais de gestion, autres frais et charges

PART CAPI AC	31/12/2024
Frais fixes	1 529 417,71
Frais fixes en % actuel	2,35
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

PART CAPI IC	31/12/2024
Frais fixes	952 481,96
Frais fixes en % actuel	1,15
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

PART CAPI KC	31/12/2024
Frais fixes	85 431,04
Frais fixes en % actuel	1,30
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

PART CAPI NC	31/12/2024
Frais fixes	18 901,63
Frais fixes en % actuel	0,15
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	0,00
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00
Titres reçus en garantie	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Total			0,00

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024	29/12/2023
Revenus nets	1 213 522,65	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	1 213 522,65	
Report à nouveau	0,00	
Sommes distribuables au titre du revenu net	1 213 522,65	

PART CAPI AC		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	-754,92	
Total	-754,92	
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

PART CAPI IC		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	958 032,16	
Total	958 032,16	
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

PART CAPI KC		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	44 046,89	
Total	44 046,89	
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

PART CAPI NC		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	212 198,52	
Total	212 198,52	
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024	29/12/2023
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	7 883 197,03	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	7 883 197,03	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	7 883 197,03	

PART CAPI AC		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	2 938 586,12	
Total	2 938 586,12	
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART CAPI IC		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	4 215 009,72	
Total	4 215 009,72	
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART CAPI KC		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	221 601,18	
Total	221 601,18	
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

PART CAPI NC		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	508 000,01	
Total	508 000,01	
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			140 582 599,58	96,19
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			140 582 599,58	96,19
Agro-alimentaire			1 178 213,75	0,81
KERRY GROUP CL.A	EUR	12 635	1 178 213,75	0,81
Articles de Loisirs			777 826,98	0,53
BENETEAU	EUR	88 189	777 826,98	0,53
Articles personnels			16 093 122,52	11,01
BRUNELLO CUCINELLI	EUR	30 656	3 231 142,40	2,21
HERMES INTERNATIONAL	EUR	1 325	3 076 650,00	2,10
HUGO BOSS NOM.	EUR	9 376	419 857,28	0,29
LVMH MOET HENNESSY VUITTON	EUR	10 600	6 736 300,00	4,61
PUMA	EUR	59 269	2 629 172,84	1,80
Automobiles et équipementiers			3 443 027,96	2,36
OPMOBILITY	EUR	178 132	1 786 663,96	1,22
STELLANTIS	EUR	131 000	1 656 364,00	1,14
Boissons			2 846 750,00	1,95
ANHEUSER-BUSCH INBEV	EUR	59 000	2 846 750,00	1,95
Chimie			3 260 797,60	2,23
AIR LIQUIDE	EUR	20 780	3 260 797,60	2,23
Equipement électronique et électrique			4 958 800,00	3,39
ALSTOM REGROUPT	EUR	230 000	4 958 800,00	3,39
Equipements de loisirs			7 331 239,90	5,02
KONINKLIJKE PHILIPS	EUR	219 500	5 355 800,00	3,66
TRIGANO	EUR	7 013	857 689,90	0,59
UBISOFT ENTERTAINMENT	EUR	85 000	1 117 750,00	0,77
Equipements et services médicaux			10 110 489,61	6,92
BIOMERIEUX	EUR	31 560	3 266 460,00	2,24
ESSILORLUXOTTICA	EUR	7 223	1 701 738,80	1,16
GN STORE NORD	DKK	132 560	2 377 490,81	1,63
SIEMENS HEALTHINEERS	EUR	54 000	2 764 800,00	1,89
Industrie pharmaceutique et Biotechnologie			995 392,50	0,68
VIRBAC	EUR	3 145	995 392,50	0,68
Industries généralistes			1 832 521,60	1,25
OENEO	EUR	186 992	1 832 521,60	1,25
Logiciel / Services informatiques			439 425,00	0,30
AUBAY	EUR	9 765	439 425,00	0,30
Logiciels et services informatiques			26 383 770,95	18,05
CAPGEMINI	EUR	25 100	3 969 565,00	2,72
DASSAULT SYSTEMES	EUR	87 050	2 916 175,00	2,00
NEMETSCHEK	EUR	37 696	3 528 345,60	2,41
SAP	EUR	15 300	3 615 390,00	2,47

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
SOPRA STERIA GROUP	EUR	66 000	11 286 000,00	7,72
WAVESTONE	EUR	24 873	1 068 295,35	0,73
Matériel équipements destinés aux TI			7 425 595,00	5,08
ASML HOLDING	EUR	1 000	678 700,00	0,46
LEGRAND	EUR	8 000	752 320,00	0,51
NEXANS	EUR	8 000	833 600,00	0,57
SCHNEIDER ELECTRIC	EUR	14 000	3 372 600,00	2,31
SOITEC REGROUPEMENT	EUR	13 000	1 132 950,00	0,78
STMICROELECTRONICS	EUR	27 000	655 425,00	0,45
Matériels et équipements informatiques			1 624 384,00	1,11
ELMOS SEMICONDUCTOR	EUR	23 888	1 624 384,00	1,11
Médias			901 685,12	0,62
IPSOS	EUR	19 636	901 685,12	0,62
Pharmacie/biotechnologie/Producteurs de Marijuana			21 464 026,62	14,69
ALK ABELLO CL.B	DKK	121 925	2 601 210,54	1,78
ROCHE HOLDING BJ	CHF	10 700	2 913 434,08	2,00
SANOFI	EUR	54 300	5 090 082,00	3,48
UCB	EUR	56 500	10 859 300,00	7,43
Prestataires de soins de santé			697 362,77	0,48
CLARIANE SE	EUR	333 986	697 362,77	0,48
Produits ménagers et constr individuelle			7 189 784,48	4,92
DE LONGHI	EUR	134 704	4 057 284,48	2,78
SEB	EUR	35 800	3 132 500,00	2,14
Services appui à industrie			11 871 760,50	8,12
ASSYSTEM	EUR	16 728	795 416,40	0,54
BUREAU VERITAS	EUR	307 000	9 007 380,00	6,16
ELIS	EUR	109 469	2 068 964,10	1,42
Sociétés de placement immobilier			1 454 400,00	0,99
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD UNIT	EUR	20 000	1 454 400,00	0,99
Transport industriel			3 828 762,72	2,62
EXEL INDUSTRIES	EUR	26 800	1 152 400,00	0,79
FONTAINE PAJOT	EUR	9 170	900 494,00	0,62
JUNGHEINRICH	EUR	41 892	1 074 948,72	0,73
KION GROUP	EUR	22 000	700 920,00	0,48
Voyages et Loisirs			4 473 460,00	3,06
PLUXEE NV	EUR	35 000	655 060,00	0,45
SODEXO	EUR	48 000	3 818 400,00	2,61
Total			140 582 599,58	96,19

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d’une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – actions

Instruments financiers à terme – actions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d’une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – taux d’intérêt

Instruments financiers à terme – taux d'intérêts				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d’une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – de change

Instruments financiers à terme – de change				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d’une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – sur risque de crédit

Instruments financiers à terme – sur risque de crédit				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d’une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – autres expositions

Instruments financiers à terme – autres expositions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devise utilisées en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
Total	0,00	0,00		0,00		0,00	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d’une catégorie de part

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Options					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Swaps					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Autres instruments					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Total		0,00	0,00	0,00	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	140 582 599,58
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	5 820 029,07
Autres passifs (-)	-258 713,48
Total = actif net	146 143 915,17

BILAN ACTIF

	29/12/2023	30/12/2022
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	188 669 873,54	315 388 648,75
Actions et valeurs assimilées	188 669 873,54	315 388 648,75
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	188 669 873,54	315 388 648,75
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	0,00	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	54 351,56	68 656,59
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	54 351,56	68 656,59
Comptes financiers	9 543 249,91	8 026 298,58
Liquidités	9 543 249,91	8 026 298,58
Total de l'actif	198 267 475,01	323 483 603,92

BILAN PASSIF

	29/12/2023	30/12/2022
Capitaux propres		
Capital	210 398 358,34	325 308 220,28
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-14 084 618,36	-4 503 636,63
Résultat de l'exercice (a, b)	1 481 075,31	2 270 326,35
Total des capitaux propres	197 794 815,29	323 074 910,00
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	472 659,72	408 693,92
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	472 659,72	408 693,92
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	198 267 475,01	323 483 603,92

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	29/12/2023	30/12/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	126,41	790,56
Produits sur actions et valeurs assimilées	5 854 021,58	8 015 833,31
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	5 854 147,99	8 016 623,87
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	32 702,04
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	0,00	32 702,04
Résultat sur opérations financières (I - II)	5 854 147,99	7 983 921,83
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	3 763 209,72	4 936 720,21
Résultat net de l'exercice (I - II + III - IV) (I - II + III - IV)	2 090 938,27	3 047 201,62
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-609 862,96	-776 875,27
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	1 481 075,31	2 270 326,35

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part AC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part IC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part NC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part KC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
AC	FR0012020741	2,35 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0% dont frais de fonctionnement et autres services : 0%	Actif net
IC	FR0012020758	1,15 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0% dont frais de fonctionnement et autres services : 0%	Actif net
NC	FR0012020766	0,15 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0% dont frais de fonctionnement et autres services : 0%	Actif net
KC	FR0013311933	1,3 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0% dont frais de fonctionnement et autres services : 0%	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
AC	FR0012020741	Néant
IC	FR0012020758	Néant
NC	FR0012020766	Néant
KC	FR0013311933	Néant

Le prospectus ne prend pas en compte la nouvelle présentation FROG des frais de gestion, qui décompose les frais de gestion financière des frais de fonctionnement et autres services, de ce fait les pourcentages apparaissent à 0%.

Commission de surperformance

Part FR0012020741 AC

20% TTC de la performance annuelle du CP au-delà de la performance de l'indice composite (70% Cac All Tradable Net Return (dividendes réinvestis) + 30% Euro

Stoxx Total Market Index Net Return dividendes réinvestis) même si cette performance est négative. Une période de attrapage des éventuelles sousperformances passées sera appliquée sur une période d'observation extensible de 1 à 5 ans.

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée.

(2) Elle est calculée sur une base nette de tous coûts.

Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 20% TTC représente la différence entre l'actif de l'OPCVM avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un

actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur de référence sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPCVM. Ces indices sont des indices dividendes et intérêts réinvestis.

Dès lors que la valeur liquidative du fonds enregistre une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence, après imputation des frais de gestion fixes, une provision de commission de surperformance au taux de 20% TTC sera appliquée sur la partie de cette performance supérieure à l'indice de référence, même si la performance du fonds est négative.

(3) Durant toute la durée de vie de l'OPCVM, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indicateur est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles depuis la dernière date de cristallisation.

(4) A chaque établissement de valeur liquidative :

- En cas de surperformance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une dotation est provisionnée.

- En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise de provision est effectuée à hauteur de 100% de la provision de surperformance existante.

(5) La commission de surperformance sur les rachats effectués en cours d'exercice est définitivement acquise à la société de gestion.

(6) En cas de surperformance, la commission est payable annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice. La provision est remise à zéro en cas de paiement.

Part FR0012020758 IC

20% TTC de la performance annuelle du CP au-delà de la performance de l'indice composite (70% Cac All Tradable Net Return (dividendes réinvestis) + 30% Euro

Stoxx Total Market Index Net Return dividendes réinvestis) même si cette

performance est négative. Une période de attrapage des éventuelles sousperformances passées sera appliquée sur une période d'observation extensible de 1 à 5 ans.

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée.

(2) Elle est calculée sur une base nette de tous coûts.

Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 20% TTC représente la différence entre l'actif de l'OPCVM avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur de référence sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPCVM. Ces indices sont des indices dividendes et intérêts réinvestis.

Dès lors que la valeur liquidative du fonds enregistre une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence, après imputation des frais de gestion fixes, une provision de commission de surperformance au taux de 20% TTC sera appliquée sur la partie de cette performance supérieure à l'indice de référence, même si la performance du fonds est négative.

(3) Durant toute la durée de vie de l'OPCVM, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indicateur est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles depuis la dernière date de cristallisation.

(4) A chaque établissement de valeur liquidative :

- En cas de surperformance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une dotation est provisionnée.

- En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise de provision est effectuée à hauteur de 100% de la provision de surperformance existante.

(5) La commission de surperformance sur les rachats effectués en cours d'exercice est définitivement acquise à la société de gestion.

(6) En cas de surperformance, la commission est payable annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice. La provision est remise à zéro en cas de paiement.

Part FR0012020766 NC

Néant

Part FR0013311933 KC

20% TTC de la performance annuelle du CP au-delà de la performance de l'indice composite (70% Cac All Tradable Net Return (dividendes réinvestis) + 30% Euro

Stoxx Total Market Index Net Return dividendes réinvestis) même si cette

performance est négative. Une période de attrapage des éventuelles sousperformances passées sera appliquée sur une période d'observation extensible de 1 à 5 ans.

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée.

(2) Elle est calculée sur une base nette de tous coûts.

Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 20% TTC représente la différence entre l'actif de l'OPCVM avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur de référence sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPCVM. Ces indices sont des indices dividendes et intérêts réinvestis.

Dès lors que la valeur liquidative du fonds enregistre une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence, après imputation des frais de gestion fixes, une provision de commission de surperformance au taux de 20% TTC sera appliquée sur la partie de cette performance supérieure à l'indice de référence, même si la performance du fonds est négative.

(3) Durant toute la durée de vie de l'OPCVM, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indicateur est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles depuis la dernière date de cristallisation.

(4) A chaque établissement de valeur liquidative :

- En cas de surperformance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une dotation est provisionnée.

- En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise de provision est effectuée à hauteur de 100% de la provision de surperformance existante.

(5) La commission de surperformance sur les rachats effectués en cours d'exercice est définitivement acquise à la société de gestion.

(6) En cas de surperformance, la commission est payable annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice. La provision est remise à zéro en cas de paiement.

Le tableau ci-dessous énonce ces principes sur des hypothèses de performances présentées à titre d'exemple, sur une durée de 19 ans :

	Sur / Sous performance Nette*	Sous performance à compenser l'année suivante	Paiement de la commission de surperformance
ANNEE 1	5%	0%	OUI
ANNEE 2	0%	0%	NON
ANNEE 3	-5%	-5%	NON
ANNEE 4	3%	-2%	NON
ANNEE 5	2%	0%	NON
ANNEE 6	5%	0%	OUI
ANNEE 7	5%	0%	OUI
ANNEE 8	-10%	-10%	NON
ANNEE 9	2%	-8%	NON
ANNEE 10	2%	-6%	NON
ANNEE 11	2%	-4%	NON
ANNEE 12	0%	0%**	NON
ANNEE 13	2%	0%	OUI
ANNEE 14	-6%	-6%	NON
ANNEE 15	2%	-4%	NON
ANNEE 16	2%	-2%	NON
ANNEE 17	-4%	-6%	NON
ANNEE 18	0%	-4%***	NON
ANNEE 19	5%	0%	OUI

Notes relatives à l'exemple :

*La sur/sous performance nette se définit ici comme étant la performance du fonds au-delà/en-deçà du taux de référence.

**La sous-performance de l'année 12 à reporter à l'année suivante (ANNEE 13) est de 0 % (et non de -4 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 8 qui n'a pas encore été compensée (-4 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 8 est compensée jusqu'à l'année 12).

***La sous-performance de l'année 18 à reporter à l'année suivante (ANNEE 19) est de -4 % (et non de -6 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 14 qui n'a pas encore été compensée (-2 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 14 est compensée jusqu'à l'année 18)

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du

remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
10€ pour les actions négociées en France, Belgique, Pays-Bas et 20 € TTC pour les autres pays, frais maximum OPC : Max 150 € HT Futures : 2 € / lot HT Options, 0,40 % Mini 10 € HT Obligations, titres de créances, titres de créances à court terme : 55 Ht Max Prélèvement sur chaque transaction		100	

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,

- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Néant

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	29/12/2023	30/12/2022
Actif net en début d'exercice	323 074 910,00	536 088 496,04
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	24 502 494,33	43 622 820,56
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-172 149 118,70	-148 237 047,90
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	36 887 847,00	20 393 039,44
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-49 554 166,01	-24 838 536,72
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-394 284,93	-461 440,95
Différences de change	0,00	0,00
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	33 336 195,33	-106 539 622,09
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>28 565 272,39</i>	<i>-4 770 922,94</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-4 770 922,94</i>	<i>101 768 699,15</i>
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	2 090 938,27	3 047 201,62
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	197 794 815,29	323 074 910,00

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	9 543 249,91	4,82	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	9 543 249,91	4,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise2	%	Devise 3	%	Autre(s) devise(s)	%
	DKK	DKK	CHF	CHF	GBP			
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	3 210 332,17	1,62	3 175 734,04	1,61	1 626 835,34	0,82	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	29/12/2023
Titres acquis à r��m��r��	0,00
Titres pris en pension livr��e	0,00
Titres emprunt��s	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIÉTÉ DE GESTION OU LES ENTITÉS DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			0,00

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	1 481 075,31	2 270 326,35
Total	1 481 075,31	2 270 326,35

	29/12/2023	30/12/2022
BI PART CAPI KC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	84 836,45	68 124,95
Total	84 836,45	68 124,95
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
C1 PART CAPI AC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-73 576,02	-346 138,45
Total	-73 576,02	-346 138,45
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
C2 PART CAPI IC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 046 885,71	1 533 912,96
Total	1 046 885,71	1 533 912,96
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
C3 PART CAPI NC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	422 929,17	1 014 426,89
Total	422 929,17	1 014 426,89
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-14 084 618,36	-4 503 636,63
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-14 084 618,36	-4 503 636,63

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
B1 PART CAPI KC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-632 508,80	-134 032,36
Total	-632 508,80	-134 032,36
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
C1 PART CAPI AC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-5 260 278,70	-1 172 371,09
Total	-5 260 278,70	-1 172 371,09
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
C2 PART CAPI IC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-6 750 683,01	-2 463 519,36
Total	-6 750 683,01	-2 463 519,36
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
C3 PART CAPI NC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 441 147,85	-733 713,82
Total	-1 441 147,85	-733 713,82
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)	Crédit d'impôt unitaire	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes
				€	€	€	€	€
30/09/2020	B1 PART CAPI KC	28 830 054,42	164 114,9699	175,66	0,00	0,00	0,00	2,34
30/09/2020	C1 PART CAPI AC	116 234 443,97	677 138,1617	171,65	0,00	0,00	0,00	1,12
30/09/2020	C2 PART CAPI IC	167 227 277,36	911 716,8579	183,42	0,00	0,00	0,00	2,52
30/09/2020	C3 PART CAPI NC	104 059 663,73	490 270,00	212,24	0,00	0,00	0,00	10,10
31/12/2020	B1 PART CAPI KC	31 337 822,26	163 329,8221	191,86	0,00	0,00	0,00	3,68
31/12/2020	C1 PART CAPI AC	126 004 380,85	673 862,7084	186,98	0,00	0,00	0,00	3,12
31/12/2020	C2 PART CAPI IC	184 194 208,68	919 091,0375	200,46	0,00	0,00	0,00	3,92
31/12/2020	C3 PART CAPI NC	109 404 894,26	470 570,00	232,49	0,00	0,00	0,00	5,09
31/12/2021	B1 PART CAPI KC	23 301 324,06	107 935,5778	215,88	0,00	0,00	0,00	11,39
31/12/2021	C1 PART CAPI AC	119 851 116,97	575 676,8403	208,19	0,00	0,00	0,00	8,92
31/12/2021	C2 PART CAPI IC	277 836 301,20	1 230 310,2763	225,82	0,00	0,00	0,00	12,23
31/12/2021	C3 PART CAPI NC	115 099 753,81	434 970,00	264,61	0,00	0,00	0,00	16,80
30/12/2022	B1 PART CAPI KC	9 615 011,59	56 858,5267	169,10	0,00	0,00	0,00	-1,15
30/12/2022	C1 PART CAPI AC	83 904 373,63	519 918,2759	161,37	0,00	0,00	0,00	-2,92
30/12/2022	C2 PART CAPI IC	176 783 779,99	997 889,0942	177,15	0,00	0,00	0,00	-0,93
30/12/2022	C3 PART CAPI NC	52 771 744,79	251 690,00	209,66	0,00	0,00	0,00	1,11
29/12/2023	B1 PART CAPI KC	8 876 840,71	49 013,1692	181,11	0,00	0,00	0,00	-11,17
29/12/2023	C1 PART CAPI AC	74 065 198,34	433 032,8978	171,03	0,00	0,00	0,00	-12,31
29/12/2023	C2 PART CAPI IC	94 697 678,01	498 346,0389	190,02	0,00	0,00	0,00	-11,44
29/12/2023	C3 PART CAPI NC	20 155 098,23	88 730,00	227,15	0,00	0,00	0,00	-11,47

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
B1 PART CAPI KC		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	3 731,65270	691 775,22
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-11 577,01020	-2 140 174,08
Solde net des Souscriptions/Rachats	-7 845,35750	-1 448 398,86
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	49 013,16920	

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI AC		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	113 731,31670	20 157 776,60
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-200 616,69480	-34 318 444,41
Solde net des Souscriptions/Rachats	-86 885,37810	-14 160 667,81
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	433 032,89780	

	En quantité	En montant
C2 PART CAPI IC		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	16 484,48460	3 160 606,01
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-516 027,53990	-97 890 518,01
Solde net des Souscriptions/Rachats	-499 543,05530	-94 729 912,00
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	498 346,03890	

	En quantité	En montant
C3 PART CAPI NC		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	2 150,00000	492 336,50
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-165 110,00000	-37 799 982,20
Solde net des Souscriptions/Rachats	-162 960,00000	-37 307 645,70
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	88 730,00000	

COMMISSIONS

	En montant
B1 PART CAPI KC	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	18,85
Montant des commissions de souscription perçues	18,85
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	18,85
Montant des commissions de souscription r�troced�es	18,85
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C1 PART CAPI AC	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C2 PART CAPI IC	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C3 PART CAPI NC	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00

	En montant
C3 PART CAPLNC	
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	29/12/2023
FR0013311933 B1 PART CAPI KC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,30
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	130 924,04
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	29/12/2023
FR0012020741 C1 PART CAPI AC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,35
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	2 113 117,58
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	29/12/2023
FR0012020758 C2 PART CAPI IC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,15
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	1 466 753,45
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	29/12/2023
FR0012020766 C3 PART CAPI NC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,15
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	52 414,65
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
Créances	SRD et règlements différés	54 351,56
Total des créances		54 351,56
Dettes	SRD et règlements différés	232 109,76
Dettes	Frais de gestion	240 549,96
Total des dettes		472 659,72
Total dettes et créances		-418 308,16

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	188 669 873,54	95,39
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	188 669 873,54	95,39
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	0,00	0,00
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	54 351,56	0,03
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-472 659,72	-0,24
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	9 543 249,91	4,82
DISPONIBILITES	9 543 249,91	4,82
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	197 794 815,29	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées			188 669 873,54	95,39
TOTAL Actions & valeurs assimilées nég. sur un marché régl. ou assimilé			188 669 873,54	95,39
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)			188 669 873,54	95,39
TOTAL BELGIQUE			14 927 959,50	7,55
BE0003739530 UCB	EUR	138 500	10 927 650,00	5,53
BE0974293251 ANHEUSER-BUSCH INBEV	EUR	68 475	4 000 309,50	2,02
TOTAL SUISSE			3 175 734,04	1,61
CH0012032048 ROCHE HOLDING BJ	CHF	12 090	3 175 734,04	1,61
TOTAL ALLEMAGNE			19 789 719,03	10,01
DE0005313704 CARL ZEISS MEDITEC	EUR	6 050	597 982,00	0,30
DE0005677108 ELMOS SEMICONDUCTOR	EUR	16 991	1 257 334,00	0,64
DE0006219934 JUNGHEINRICH	EUR	-46 653	1 549 812,66	0,78
DE0006452907 NEMETSCHEK	EUR	-42 007	3 296 709,36	1,67
DE0007164600 SAP	EUR	33 776	4 711 076,48	2,39
DE000A1PHFF7 HUGO BOSS NOM.	EUR	12 000	809 520,00	0,41
DE000KGX8881 KION GROUP	EUR	35 439	1 370 426,13	0,69
DE000SHL1006 SIEMENS HEALTHINEERS	EUR	83 600	4 397 360,00	2,22
DE000SYM9999 SYMRISE	EUR	18 060	1 799 498,40	0,91

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL DANEMARK			3 210 332,17	1,62
DK0010272632 GIN STORE NORD	DKK	79 850	1 840 385,03	0,93
DK0061802139 ALK ABELLO CLB	DKK	100 905	1 369 947,14	0,69
TOTAL FRANCE			119 524 509,62	60,43
FR00000031577 VIRBAC	EUR	4 310	1 549 445,00	0,78
FR00000035164 BENETEAU	EUR	231 061	2 883 641,28	1,46
FR00000044448 NEXANS	EUR	19 800	1 569 150,00	0,79
FR0000050809 SOPRA STERIA GROUP	EUR	94 000	18 593 200,00	9,41
FR0000052292 HERMES INTERNATIONAL	EUR	2 200	4 221 360,00	2,13
FR00000052680 OENEO	EUR	307 011	3 960 441,90	2,00
FR0000054470 UBISOFT ENTERTAINMENT	EUR	137 015	3 166 416,65	1,60
FR00000063737 AUBAY	EUR	32 075	1 335 923,75	0,68
FR00000073298 IPSOS	EUR	19 636	1 114 343,00	0,56
FR00000074148 ASSYSTEM	EUR	20 683	1 023 808,50	0,52
FR00000120073 AIR LIQUIDE	EUR	26 800	4 720 016,00	2,39
FR00000120578 SANOFI	EUR	77 030	6 914 212,80	3,50
FR00000121014 LVMH MOET HENNESSY VUITTON	EUR	16 000	11 737 600,00	5,93
FR00000121220 SODEXO	EUR	59 400	5 917 428,00	2,99
FR00000121667 ESSILORLUXOTTICA	EUR	19 928	3 618 924,80	1,83
FR00000121709 SEB	EUR	24 000	2 712 000,00	1,37

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
FR0000121972 SCHNEIDER ELECTRIC	EUR	26 045	4 734 460,10	2,39
FR0000124570 PLASTIC OMNIUM	EUR	147 110	1 765 320,00	0,89
FR0000125338 CAPGEMINI	EUR	35 035	6 612 856,25	3,34
FR0004527638 EXEL INDUSTRIES	EUR	49 800	2 689 200,00	1,36
FR0005691656 TRIGANO	EUR	16 125	2 391 337,50	1,21
FR0006174348 BUREAU VERITAS	EUR	356 000	8 141 720,00	4,12
FR0010220475 ALSTOM REGROUP	EUR	56 000	682 080,00	0,34
FR0010307819 LEGRAND	EUR	19 747	1 858 192,70	0,94
FR0010386334 CLARIANE SE	EUR	229 151	550 879,00	0,28
FR0010485268 FONTAINE PAJOT	EUR	11 093	1 270 148,50	0,64
FR0011476928 FNAC DARTY	EUR	27 307	750 942,50	0,38
FR0012435121 ELIS	EUR	215 861	4 077 614,29	2,06
FR0013227113 SOITEC REGROUPEMENT	EUR	20 410	3 302 338,00	1,67
FR0013280286 BIOMERIEUX	EUR	28 440	2 861 064,00	1,45
FR0013326246 UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD UNIT	EUR	20 000	1 338 400,00	0,68
FR0013357621 WAVESTONE	EUR	24 873	1 460 045,10	0,74
TOTAL ROYAUME UNI			1 626 835,34	0,82
GB0009633180 DECHRA PHARMACEUTICALS	GBP	36 600	1 626 835,34	0,82
TOTAL IRLANDE			2 616 624,90	1,32
IE0004906560 KERRY GROUP CL.A	EUR	33 265	2 616 624,90	1,32

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL ITALIE			5 999 142,08	3,03
IT0003115950 DE LONGHI	EUR	138 504	4 227 142,08	2,13
IT0004764699 BRUNELLO CUCINELLI	EUR	20 000	1 772 000,00	0,90
TOTAL PAYS-BAS			17 799 016,86	9,00
NL0000009538 KONINKLIJKE PHILIPS	EUR	351 000	7 400 835,00	3,74
NL0012169213 QIAGEN	EUR	25 915	1 021 051,00	0,52
NL00150001Q9 STELLANTIS	EUR	443 468	9 377 130,86	4,74